

FINANCES PERSONNELLES

Claude Picher

Jouez gagnant en divisant votre capital

Les épargnants qui ont acquis des dépôts à terme et des certificats garantis, il y a trois ou quatre ans, se retrouvent aujourd'hui devant une douloureuse décision.

Les taux d'intérêt, depuis ce temps, ont tellement baissé qu'on peut se demander quelle est la façon la plus avantageuse (ou la moins dommageable) de réinvestir son argent. Le problème est particulièrement aigu pour les retraités, dont le revenu est étroitement lié au rendement d'épargne accumulées pendant toute une vie...

Oublions d'abord tous les placements pouvant porter un facteur de risque. A moins d'être bien au fait du marché boursier ou du marché obligataire, ce n'est pas le moment, à l'âge de la retraite, de penser arrondir ses épargnes à la Bourse! La stratégie la plus appropriée, pour la majorité des retraités, consiste donc à utiliser au mieux les produits de l'épargne ne comportant aucun facteur de risque.

Les taux d'intérêt versés sur les dépôts garantis achetés il y a quatre ans oscillaient aux alentours de 17 p. cent (pour des termes de cinq ans). Il y a trois ans, c'était 14 p. cent. Aujourd'hui, les taux, toujours pour les termes de cinq ans, se situent aux alentours de 11 p. cent.

Ce recul peut affecter dramatiquement vos revenus. Certes, on peut toujours se dire que l'inflation a également baissé entretemps, et que le rendement réel sur vos dépôts, c'est-à-dire la différence entre le taux d'intérêt et le taux d'inflation, n'a pas reculé de façon aussi dramatique. Mais ce n'est qu'un bien faible prix de consolation!

Le petit épargnant ne peut rien contre les fluctuations des taux d'intérêt. Même les boules de cristal des meilleurs spécialistes du monde ne peuvent prédire avec précision ce que seront les taux dans deux, trois, cinq ans.

Dans les circonstances, et dans la mesure où vous recherchez un placement sans risque, quel terme choisir?

La plupart des spécialistes recommandent aujourd'hui de diviser son capital en deux ou trois parties égales. On peut en investir le tiers dans un certificat d'un an, un autre tiers, dans un certificat de trois ans, et le troisième à cinq ans. Lorsque les taux d'intérêt étaient à 17 p. cent, la question ne se posait pas: on investissait tout, avec raison, dans les certificats garantis de cinq ans. Parce que, cela crevait les yeux, il s'agissait là de taux exceptionnellement élevés, et qu'on pouvait raisonnablement prévoir qu'ils avaient atteint un plafond (à son apogée, en août 1981, le taux d'escompte de la Banque du Canada dépassait 21 p. cent).

Aujourd'hui, c'est différent. Les taux demeurent élevés, si on les compare à l'inflation, mais dans quelle mesure baisseront-ils au cours des prochaines années? Ou se remettront-ils à monter d'ici deux ou trois ans?

Mettons que vous disposez d'un dépôt à terme de \$15 000. Celui-ci vient à échéance d'ici peu et vous aurez à réinvestir cet argent.

Vous pouvez, évidemment, tout investir dans un certificat garanti de cinq ans, à 11 p. cent. Cela est sans doute moins élevé que votre dépôt actuel, mais vous n'avez pas vraiment le choix. Si les taux baissent encore, vous êtes protégés. Mais c'est loin d'être certain, surtout pour une aussi longue période. Ce serait quand même dommage de rester assis sur vos 11 p. cent si les taux se remettent à grimper...

Par contre, en divisant votre capital en trois dépôts de \$5 000, vous avez plus de chances de jouer gagnant. Prenons donc:

- Un certificat garanti d'un an à 9 p. cent.
- Un certificat garanti de trois ans à 10 p. cent.
- Un certificat garanti de cinq ans à 11 p. cent.

Trois possibilités peuvent maintenant survenir au cours des prochaines années: les taux peuvent monter, descendre, ou rester stables. Voyons ce qui se passera dans chaque cas.

1) Les taux restent stables.

Si, à l'échéance de votre premier dépôt d'un an, les taux sont les mêmes qu'aujourd'hui, vous rachetez un certificat de cinq ans à 11 p. cent. Dans deux ans, votre deuxième certificat viendra à échéance et, si les taux sont toujours stables, vous pourrez répéter l'opération, et ainsi de suite deux ans plus tard. Au bout de cinq ans, tout votre argent sera placé à 11 p. cent. Par rapport à un seul certificat de cinq ans, vous avez donc «perdu», la première année, 2 p. cent d'intérêt sur \$5 000, et les deux autres années, 1 p. cent par année. Coût total de l'opération: \$200 en cinq ans. Ce n'est pas un prix excessif pour vous permettre de profiter d'une hausse éventuelle.

2) Les taux montent.

Si, dans un an, les taux d'intérêt sont plus élevés que maintenant, vous réinvestissez votre premier certificat de \$5 000 à des conditions avantageuses. Vous êtes évidemment gagnant, parce que vous profiterez ainsi de la hausse des taux, chose qui vous serait interdite si vous aviez tout misé à 11 p. cent sur cinq ans. On peut toujours répondre à cela que si vous misez tout votre argent sur un an, vous profiterez davantage d'une éventuelle hausse. C'est vrai, mais c'est plus risqué. Si les taux baissent, vous perdez beaucoup! Nous prenons ici pour acquis que votre objectif est le maximum de rendement avec un minimum de risques.

3) Les taux descendent.

Si, dans un an, les taux d'intérêt sont plus bas que maintenant, vous réinvestissez votre premier certificat sur cinq ans. Comme les taux sur cinq ans sont généralement plus élevés que sur un an, vous ne subirez probablement pas de baisse de revenu à ce moment-là. Par rapport à un placement de \$15 000 sur cinq ans, vous perdrez, c'est évident. Et si (possibilité assez improbable) les taux descendent continuellement pendant cinq ans? Vous perdrez sur le premier et deuxième certificat, mais le tiers de votre capital a été entièrement protégé pendant toute cette période. Et pendant tout ce temps, vous vous êtes laissé une porte grande ouverte pour profiter d'une éventuelle hausse des taux. Lorsque celle-ci surviendra, vous pourrez probablement vous rattraper.

Les ouvriers de l'Ouest gagnent plus, travaillent moins longtemps

Plus l'on se dirige vers l'ouest du Canada plus les salaires horaires des travailleurs augmentent, mais inversement, plus le nombre d'heures travaillées diminue.



JEAN POULAIN

C'est ce qu'illustrent les plus récentes données mensuelles de Statistique Canada relatives aux activités de tous les travailleurs canadiens payés à l'heure, telles que reprises au tableau ci-joint.

On y constate qu'à Terre-Neuve, le salaire horaire moyen se situe à \$9,04, pour grimper à \$10,11 au Québec, \$10,21 en Ontario, \$10,81 en Alberta et \$12,56 en Colombie-Britannique.

Inversement le nombre moyen d'heures travaillées par semaine part d'un sommet de 35,4 heures à Terre-Neuve pour descendre à 33,6 au Québec et en Ontario, 31,8 en Alberta et 30,7 en Colombie-Britannique.

L'on peut déduire de ces derniers chiffres sur la durée de la semaine de travail que plus on va vers l'Ouest moins la part de production de biens est forte.

En effet, les données de Statistique Canada précisent qu'en moyenne, les travailleurs payés à l'heure dans l'industrie de production de biens travaillent 38,7 heures, à comparer à seulement 29,8 heures pour celle des services, le tout au niveau national.

Ceci signifie, par exemple, qu'un Québec 42,7 p. cent des salariés payés à l'heure travaillant dans la production (donc 38,7 heures) et 57,3 p. cent sont occupés 29,8 heures

dans les services, donnant une moyenne hebdomadaire globale de 33,6 heures rémunérées.

La même équation permet d'affirmer que la part des services passe de 37,1 p. cent à Terre-Neuve à 57,3 p. cent au Québec et en Ontario, à 67,5 p. cent en Alberta, pour atteindre 89,9 p. cent en Colombie-Britannique.

Il faut préciser que tous ces chiffres ne concernent que l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure mais excluent les employés payés à la semaine.

(Il est difficile de comparer les rémunérations de ces derniers puisqu'ils comprennent aussi les cadres et la haute direction des entreprises.)

Selon Serge Lavallée, un des porte-parole de la division du travail de Statistique Canada d'où émanent les données du tableau ci-joint, les différences de rémunérations des salariés rémunérés à l'heure dépendent avant tout de la distribution des divers secteurs d'activité à l'intérieur de chaque province.

C'est ainsi qu'un travailleur forestier du Nouveau-Brunswick gagne beaucoup plus qu'une travailleuse du vêtement en Ontario.

L'on ne peut donc pas relier par une loi économique les rémunérations horaires provinciales moyennes au nombre d'heures travaillées.

Pour que cette comparaison se justifie il faudrait opposer les rémunérations horaires provinciales d'un même secteur d'activité: dans un tel cas, les lois économiques montreraient qu'une province offrant des rémunérations plus élevées qu'ailleurs au pays connaîtrait, pour des raisons de concurrence, une baisse relative du nombre d'heures travaillées de ce secteur.

Si l'on multiplie maintenant

HEURES DE TRAVAIL ET DIFFÉRENCES DE SALAIRES

(salariés payés à l'heure seulement)

	Heures hebdomadaires (1)	Salaire horaire (2)	Salaire hebdomadaire (3)=(1) x (2)
Terre-Neuve	35,4h	\$ 9,04	\$320,02
Île-du-Prince-Édouard	33,4	7,11	237,47
Nouvelle-Écosse	33,1	8,94	295,91
Nouveau-Brunswick	34,1	9,15	312,02
Québec	33,6	10,14	340,70
Ontario	33,6	10,24	344,06
Manitoba	32,6	9,65	314,59
Saskatchewan	30,4	10,00	304,00
Alberta	31,8	10,84	344,71
Colombie-Britannique	30,7	12,56	385,59
CANADA	33,0	10,40	343,20

Par activités

Production de biens	38,7h	\$12,20	472,14
Product. de services	29,8	9,10	180,18

Toutes les données couvrent juillet 1985

Source: Statistique Canada

le nombre moyenne d'heures travaillées par semaine (colonne (1) du tableau), par le salaire horaire moyen (colonne 2), tels que publiés par Statistique Canada, l'on obtient (colonne (3) la rémunération hebdomadaire moyenne par province.

L'on y constate que le niveau de rémunération des salariés payés à l'heure au Québec est sensiblement le même que celui de l'Ontario et de l'Alberta.

Mais l'on voit aussi que les travailleurs dans la production de biens sont beaucoup mieux lotis que ceux des services, qui subissent un double handicap: non seulement leur rémunération horaire moyenne est sensiblement plus faible: \$9,10 au lieu de \$12,20, mais ils ne travaillent en moyenne que 29,8 heures par semaine à comparer à 38,7 heures.

IL en résulte que dans un tel cas la rémunération hebdomadaire moyenne ressort à

\$172,11 (sur une base pancanadienne) alors qu'elle n'atteint que \$180,18 pour les services.

L'une des raisons de cet

écart considérable vient du grand nombre de travailleurs à temps partiel dans des secteurs de services comme le commerce de détail.

SONDAGE GALLUP

La société sans argent comptant est mal perçue

Plus de la moitié des Canadiens (56%) se disent persuadés qu'ils verront, de leur vivant, une société sans argent comptant, tandis que 37 p. cent ne pensent pas que cela se produise et que 7 p. cent ne peuvent se prononcer.

Ce n'est que dans le groupe des 50 ans et plus que les Canadiens qui écartent l'éventualité d'une société sans valeurs en espèces sont plus nombreux que ceux qui l'envisagent (43%). Parmi les moins de 50 ans, plus de trois personnes sur cinq prédisent l'abandon des espèces comme moyen d'échange.

Peu de gens, cependant, anticipent avec plaisir cette conversion. En tout, 19 p. cent sont d'avis que la société dans son ensemble s'en trouvera mieux si cela se produit, alors que 51 p. cent pensent qu'elle en souffrira.

Les premiers entrevoient souvent une société plus efficace, ou bien une réduction des crimes et des fraudes, et les seconds citent des pertes d'emploi possibles, l'avènement d'une société régie par les ordinateurs, l'abandon du contrôle des finances individuelles, et une réduction de l'engagement humain.

La question posée était la suivante:

« Certains disent qu'avec les progrès de l'ordinateur et l'intensification de son usage, nous nous dirigeons vers une société fonctionnant sans argent comptant, dont les transactions financières s'effectueraient presque exclusivement par ordinateur. Pensez-vous que cela se produise de votre vivant? Êtes-vous d'avis que la société s'en trouvera mieux si cela arrive, ou au contraire qu'elle s'en portera moins bien? »

	NATIONAL-LEMENT	18-29 ANS	30-49 ANS	50 ANS ET PLUS
CELA SE PRODUIRA				
Oui	56%	60%	64%	43%
Non	37	34	30	48
Pas d'opinion	7	6	6	9
LA SOCIÉTÉ EN SERA:				
Avantagée	19	24	21	13
Désavantagée	51	47	49	57
Pas de différence	17	19	17	15
Pas d'opinion	13	10	14	16

Ce sondage a été effectué au début du mois d'août auprès de 1,044 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre p. cent près dans 19 cas sur 20.

SELON UN RAPPORT DU FMI

Perspectives économiques plus sombres que prévu

SEOUL (d'après AFP) — Les perspectives économiques pour l'année en cours sont plus sombres que ce qu'on avait anticipé, tant pour les pays riches que pour les nations en voie de développement.

C'est ce qu'affirme un rapport du Fonds monétaire international public hier en prévision de la réunion, à Seoul cette semaine, des représentants du FMI et de la Banque mondiale. La délégation canadienne à cette rencontre sera dirigée par le ministre des Finances Michael Wilson.

Le document souligne que l'expansion économique mondiale a donné des signes évidents d'hésitation durant la première moitié de 1985. C'est ainsi que le produit national brut des États-Unis n'a augmenté qu'à un rythme annuel d'un pour cent durant cette

période, tandis que celui des autres pays industrialisés s'atténuaient sensiblement. Le FMI s'attend maintenant que la croissance de l'économie mondiale n'atteindra que 3,1 pour cent cette année, au lieu des 3,4 pour cent qu'il avait prédits en avril dernier.

Le FMI estime d'autre part que l'inflation demeure un problème sérieux dans le tiers-monde: elle s'élèverait cette année à 39 pour cent dans les pays en voie de développement et à 280 pour cent en moyenne pour cinq autres États — Argentine, Bolivie, Brésil, Pérou et Israël.

Il semble par ailleurs que les pays riches et pauvres diffèrent considérablement d'opinion quant à la situation économique mondiale.

Le secrétaire américain au Trésor, James Baker, l'un des membres du Comité inté-

rimaire qui prépare à Seoul la réunion du FMI et de la Banque mondiale, affirme que la communauté mondiale a accompli ces dernières années des progrès considérables dans la réduction de l'inflation, la restauration de la croissance et le règlement du problème de la dette du tiers-monde.

Selon M. Baker, le taux d'inflation des pays industrialisés est le plus faible en 20 ans et leur croissance économique devrait atteindre 4 pour cent l'année prochaine, ce qui, a-t-il dit, fournira une base solide pour la croissance des pays en voie de développement. M. Baker a affirmé par ailleurs que le freinage de la croissance aux États-Unis n'empêchera pas le chômage de reculer à nouveau, passant de 7,4 pour cent de la population active en 1984 à 7,1 en 1986.

LE DILEMME DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Piger dans sa réserve pour éponger son déficit, ou hausser ses tarifs

(PC) — La diminution constante du trafic sur la Voie maritime du Saint-Laurent au cours des dernières années soulève de grandes inquiétudes au sujet de l'avenir de cette voie navigable et de l'industrie de la navigation des Grands Lacs, qui en dépend.

« La voie maritime est peut-être actuellement confrontée aux difficultés les plus sérieuses de ses 26 années d'histoire », a déclaré M. William O'Neill, président de la Voie maritime du Saint-Laurent. Or, la santé de la plupart des ports dépend de celle de la voie navigable.

Jusqu'à présent, le volume des cargaisons qui ont transité sur la plus longue voie na-

vigable intérieure au monde a connu une baisse de 27 p. cent cette année par rapport à l'an dernier, a expliqué M. O'Neill au cours d'une entrevue accordée récemment. Et l'an dernier, on avait déjà enregistré une diminution de 20 p. cent par rapport à la meilleure saison de la Voie maritime, soit celle de 1977.

En vertu de son mandat, l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent doit s'auto-financer, mais on s'attend cette année à un déficit de l'ordre de \$9 millions à \$11 millions. S'il fallait s'en tenir strictement à la lettre du mandat, une hausse de tarifs de 25 à 30 p. cent serait nécessaire l'an prochain pour permettre à l'organisme de boucler son budget.

Une telle hausse contribuerait à accroître les pressions sur une industrie déjà anémiée tout en augmentant les coûts des exportations canadiennes comme les céréales.

« Nous avons fait tout ce que nous pouvions au chapitre de la compression des dépenses. Il nous faudra puiser dans nos réserves pour financer nos opérations cette année ».

De plus, les tarifs n'ont pas été modifiés depuis deux ans, dans le but d'éviter de perdre des clients. Les administrateurs de la Voie maritime du Saint-Laurent ont pu agir ainsi grâce à une réserve accumulée pendant les bonnes années.

Cette réserve — de l'ordre

de \$30 millions — pourrait servir à combler le déficit appréhendé de cette année. Cependant, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a fait savoir qu'il a l'intention de récupérer cette réserve lors du budget de mai.

La crise de la voie maritime est partiellement imputable aux changements observés dans l'industrie qu'elle dessert traditionnellement comme celle de l'acier et celle des céréales et de la concurrence des autres réseaux de transport comme le fleuve Mississippi et les chemins de fer américains depuis leur déréglementation.

Les temps ont changé depuis les années 60 et 70, alors que les compagnies d'acier

utilisaient la voie maritime pour approvisionner leurs aciéries des Grands Lacs en minerai de fer et en charbon provenant du Labrador et du Québec et que l'industrie céréalière en pleine croissance y faisait circuler de nombreux cargos.

Au cours de la dernière décennie, le commerce du grain a connu sa part d'ennuis — les mauvaises récoltes et le fléchissement de la demande sur les marchés mondiaux.

Ainsi, le 14 septembre, le trafic céréalier était en baisse de 41 p. cent par rapport à la même période de l'année précédente. Il pourrait atteindre en 1985 son plus bas niveau des vingt dernières années.

Premier emprunt d'Hydro-Québec sans endossement de Québec

Pour la première fois de son histoire, Hydro-Québec a effectué un emprunt sans utiliser la garantie du gouvernement du Québec. Le taux n'est pas plus avantageux pour la société d'Etat, mais le passif financier de la province s'en trouve quelque peu soulagé.

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse canadienne

Fin septembre, la société du boulevard Dorchester réalisait un emprunt de \$250 millions auprès de la Banque Nationale, à un taux flottant fixé à un demi pour cent au-dessus du taux des bons du Trésor de 90 jours. Cet emprunt doit être tiré par tranche d'ici le 30 mars 1986.

La banque conservera la majeure partie des débentures, mais en placera une certaine partie auprès d'acheteurs institutionnels, et testera ainsi l'acceptabilité de ces nouveaux titres.

Une comparaison rigoureuse est difficile à faire parce que, dans le passé, l'Hydro a peu réalisé d'emprunts à taux flottant (4,5 pour cent de la dette avant cette dernière transaction), mais un agent du marché monétaire de la compagnie estime que la dis-

parition de la garantie n'a pas changé le taux d'intérêt payé, à la hausse comme à la baisse.

Bien que certains affirment qu'Hydro-Québec aurait une cote supérieure à celle du gouvernement du Québec si elle n'était pas l'une de ses créatures, (tous deux ont AA moins), la société d'Etat croit qu'au pire, la garantie gouvernementale ne sert à rien, mais qu'elle ne peut pas nuire. Hydro-Québec est parfaitement capable de porter sa dette seule.

En revanche, chaque fois que le Trésor provincial garanti des emprunts de la compagnie d'électricité, elle augmente le passif de ses obligations contractuelles, dont le poids total influe sur sa propre cote de crédit.

Après ce premier test dans le marché obligataire canadien, l'Hydro envisage de faire une proposition semblable à ses courtiers et banquiers européens et les premiers contacts informels augurent bien.

Même si la cote de crédit de la société d'Etat n'a pas été modifiée depuis deux ans, dans les faits, elle a réussi à diminuer l'écart payé avec le prime rate, tout comme la province d'ailleurs.

Ford importera 30 000 Festiva

DETROIT (États-Unis) (AFP) — Le constructeur automobile Ford Motor Co. of Canada Ltd. importera 30.000 petites voitures à traction avant, construites par l'une de ses filiales à Taiwan, au cours de l'année commerciale automobile 1987, selon la dernière édition de la publication spécialisée Ward's Automotive Reports.

Cette voiture, appelée la Festiva et prévue pour la distribution à l'automne 1986, sera une nouvelle version de la GLC construite par Mazda Motor Co. Elle sera construite par Ford Lio Ho Mo-

tors Ltd. dont Ford détient 70 p. cent du capital.

Ces importations sont nécessaires pour permettre à Ford de concurrencer les petits modèles bon marché importés au Canada sans droit de douane des pays en voie de développement, à l'indiqué un porte-parole de Ford Canada Kenneth Harrigan.

Dans une interview au Detroit Free Press, M. Harrigan a précisé que la Hyundai fabriquée en Corée du Sud avait déjà conquis 8 p. cent du marché depuis le début de son importation au Canada il y a un an et demi.



La BMW 524TD Elle vous répond en silence et en puissance

Venez faire l'essai d'une toute nouvelle génération Diesel. Vous serez agréablement surpris par la puissance et le roulement silencieux de la 524 Turbo Diesel.

Enlevez la vôtre à un prix incroyablement bas.

Voici l'occasion unique de vous offrir la fringante et silencieuse BMW 524TD à prix de démonstration.

Traitées aux petits soins par nos cadres — des gens méticuleux! — nos 524TD de démonstration se présentent dans un état impeccable et comportent la balance de garantie.

Mais hâtez-vous, car nous ne pouvons vous offrir qu'un petit nombre de ces super aubaines!



BMW-CANBEC
5055, rue Paré
1 coin de rue au nord de Jean Talon, à l'est de Décarie.
TÉL.: 731-7871

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

(705) HYPOTHÈQUES ABC hypothèque 1ère et 2e, balance de vente etc... Soir 549-6485. ACCEPTATION en 7 jours. 1ère et 2e hypothèques. Caisse Pop. St. René Goupil, 221-2610. FINANCEMENT DE TOUS GENRES 1ère et 2e hypothèque, résidentiel, commercial, industriel, crédit bancaire, construction bridge, jour et soir 334-8115, M. Morin crlr. PRÊTS 1ère et 2e et temporaire, ville, banlieue, privé. 254-3464.	(710) OCCASIONS D'AFFAIRES PERSONNES sereuses pour organiser réseau de ventes dans votre région. Portants et produits de beauté importés de France. Revue illimité. Appels à trois vire acceptés 285-8953 (712) ASSOCIÉS DEMANDÉS POUR peinière avec serre, 110.000. Ecrire ou 368 Cote Terrebonne. RECHERCHE ASSOCIÉ Participation à capital seulement. \$7.000 minimum. Profit \$1.000 par semaine. Ecrire à La Presse, ref. 6800, C.P. 9041, succ. A. Montréal H3C 3E3 (715) SERVICES FINANCIERS ACHAT hyp. 2e rang et autres, consolidation dettes, pré-faillite, concordat. M. Lemoine 382-1580 FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. Dem. tel Mto: 342-1356.	(717) SERVICES SPÉCIALISÉS HOTLINE actions de bourse, re-concommodation, 71, 24hrs. 389-7288 (718) ARGENT DEMANDÉ AVONS besoin de \$2.000 pour petite entreprise, prêt à court terme, 662-9055. Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS 285-7111 INTERURBAIN SANS FRAIS 1-800-361-5013 ANNONCES ENCADRÉES 285-7000
--	--	---

D'autre part, Hydro-Québec signale qu'elle a terminé en septembre son programme de financement de \$1,5 milliard pour 1985, soit à peu près au même moment que l'an dernier. Par contre, elle a profité du relâchement des taux pour refinancer plus de \$1 milliard en obligations rachetables. Sur la vie de celles-ci, on estime avoir ainsi réalisé une économie supérieure à \$600 millions aux taux de change courants.

La société d'Etat espère poursuivre cette stratégie l'an prochain, mais sur une échelle moindre, car il reste moins d'obligations qu'elle peut racheter et qui auraient avantage à l'être. En 1986, son programme de financement devrait également chiffrer \$1,5 milliard.

Les dépôts de la Northland remboursés immédiatement par l'assurance-dépôts

OTTAWA (PC) — La Société canadienne de l'assurance-dépôts a affirmé hier qu'elle amorçait immédiatement le remboursement des dépôts assurés faits à la banque Northland.

Le président de la société, M. Charles de Lery, a déclaré, dans un communiqué, que les clients de l'institution pourraient désormais être compensés parce que le gouvernement fédéral a indiqué clairement que la banque ne pouvait être sauvée par l'entremise d'une reorganisation ou de sa fusion à d'autres institutions financières.

« Les déposants couverts par l'assurance entendront parler de nous au cours des prochains jours », a déclaré M. de Lery.

Vendredi, un juge de Winnipeg avait refusé de nommer un syndic provisoire en vue de la liquidation de l'actif de la Northland,

AUJOURD'HUI

- **SIBEC**, le Salon de l'informatique, de la bureautique, de l'environnement de bureaux et des communications, se tient au Palais des Congrès de Montréal du 6 au 9 octobre. Renseignements : 270-5481.
- **L'Association de l'immeuble du Québec**, en collaboration avec les chambres immobilières de la province, organise la semaine de la propriété privée, du 6 au 14 octobre. Renseignements : 842-0783.
- **Déjeuner-causerie du Cercle canadien de Montréal**. Invité : Earl H. Orser, président, London Life. Au Quatre Saisons. Renseignements : 871-1795.
- **26e congrès annuel de l'Association des commissaires industriels au Québec** sous la présidence d'honneur de M. Yvon Lamarre. Thème : « Innover pour réussir ». A l'Hotel du Parc, du 6 au 8 octobre. Renseignements : 384-1830.
- **42e congrès annuel de l'Association canadienne d'exportation** sous le thème : « Nouvelles orientations des politiques commerciales du Canada ». Du 6 au 8 octobre, au Bonaventure Hilton. Renseignements : 878-2332.

MARDI

- **Atelier-conférence** organisé par le Centre de formation des femmes d'affaires. Sujet : « Le pouvoir par le leadership ». A la salle des boiseries de l'UQAM. Renseignements : 255-2677.
- **Séminaire** tenu par l'American Association of Textile Chemists and Colorists. Titre :

À NOTER

- **World Textile Trade : A North American Crisis**. Au Reine Elizabeth. Renseignements : 457-2347.
- **L'Association canadienne des entreprises familiales** tient un colloque intitulé : « Nouvelles tendances relatives au financement des entreprises familiales ». Au Ritz. Renseignements : 871-1706.
- **Dîner-causerie de l'Association des gens d'affaires de l'Ouest de l'île de Montréal**. Invité : M. Roger D. Landry, président et éditeur, La Presse. Sujet : Nos gouvernements sont-ils conscients de la capacité de payer des citoyens ». Renseignements : 626-9930.

MERCREDI

- **Colloque** tenu à l'Université du Québec à Montréal portant sur le Canada et le Mexique, intitulé : « Autonomie et interdépendance dans les années 80 ». A la Salle Alfred-Laliberté de l'UQAM. Renseignements : 282-4527.
- **Déjeuner-causerie du Cercle finance et placement**. Invité : M. David Culver, président, Alcan. Au Reine Elizabeth.
- **Colloque** sur le financement par actions organisé par Coopers & Lybrand, Laliberté Laroche et McNeil Mantha. Au Trois Tilleuls, St-Marc-sur-Richelieu. Renseignements : 876-1557.

JEUDI

- **Séminaire** organisé par McLeod Young Weir et portant sur l'initiation au marché boursier. Au 760 Sherbrooke ouest. Renseignements : 287-3648.

soulevant certains doutes sur le remboursement prochain des dépôts assurés.

La société avait demandé à la Cour du banc de la reine de désigner un syndic pour accélérer le règlement des réclamations.

Le président du tribunal a statué que la firme comptable Touche Ross Ltd., déjà chargée du rôle de curateur par le gouvernement fédéral, possédait les pouvoirs nécessaires pour s'occuper des intérêts immédiats de la Northland.

« Nous sommes heureux de ce que le tribunal ait confirmé que l'autorité du curateur équivalait à celle d'un syndic provisoire », a souligné M. de Lery.

Un acheteur

Par ailleurs, la Banque de Hongkong (Canada) a accepté en principe d'acquiescer les installations de la Banque commercia-

le du Canada à Winnipeg et à Halifax.

La vente reste toutefois « sujette aux approbations usuelles », a fait savoir vendredi la direction de l'institution dans un communiqué.

« Nous avions prévu étendre notre activité au Manitoba et dans les Maritimes et cette possibilité qui nous est offerte d'acquiescer des locaux tombe au bon

moment », a déclaré M. N. E. Nesmith, président de l'institution, dont le siège social est situé à Vancouver.

« Nous avons offert des emplois à tout le personnel de ces localités et nous utiliserons les immeubles existants », a-t-il ajouté.

La banque en faillite avait inauguré sa succursale de Halifax en 1978 et celle de Winnipeg en 1982.

L'informatisation, une nécessité pour l'entreprise

Si elle veut survivre face à la concurrence, dans cette ère de la cybernétique, de la bureautique et de la robotique, une PME ou une grande entreprise est aujourd'hui contrainte d'avoir recours à l'informatisation de ses opérations.

FERNAND BEAUREGARD

Consciente de cette nécessité, la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec tenait ces derniers jours un congrès dans un grand hôtel de Montréal.

Apprenez l'

ANGLAIS

avec nos spéciaux

4 semaines **INTENSIVES** à 199\$ ou

10 semaines **RÉGULIÈRES**

GALOIS

844-5060

Depuis 1965

1410, rue Stanley 

Cette semaine à Place Bonaventure

Hall d'exposition

La Semaine internationale de l'agriculture et de l'alimentation. 4-9 octobre. Ouvert au public.

Regroupant 4 grands salons:

- Le 32^e Salon international de l'agriculture et de l'alimentation.
- Le 47^e Grand salon d'art culinaire du Québec.
- Le 4^e Salon international des vins et spiritueux.
- Le 2^e Salon des plaisirs de la table.

Salon de la boulangerie/pâtisserie. 13-15 octobre. Commerçants et sur invitation seulement.

Centre de commerce en gros

Marché du vêtement de l'enfant. 13-15 octobre. Commerçants seulement.

 **Place Bonaventure**

Centre de formation des professionnels de la vente

Une division du Collège Marie-Victorin

LE TÉLÉPHONE: Instrument de vente privilégié

- | | |
|---|--|
| <p>Pour vous:</p> <p>Cours spécialement destinés aux:</p> <ul style="list-style-type: none"> représentants commerciaux, vendeurs, et agents à commissions aides à la vente interne personnes qui communiquent avec leur clientèle par téléphone <p>Coordonnées:</p> <ul style="list-style-type: none"> cours le vendredi, 18 octobre et le samedi 19 octobre documentation écrite et attestation en fin de cours scolarité (250\$) déductible d'impôt | <p>Formule:</p> <ul style="list-style-type: none"> 16h de cours en 2 jours consécutifs vendredi et samedi, de 8h à 17h exercices pratiques en laboratoire groupe limité à 16 participants <p>Contenu:</p> <ul style="list-style-type: none"> facteurs psychologiques de la communication (l'essentiel de certaines techniques de vente) plan d'appel téléphonique et mise en application évaluation personnalisée |
|---|--|

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT AU 325-4414
7125, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec) H1G 2J7

VOLVO TURBO DIESEL

OBTENEZ PLUS DE KILOMÉTRAGE AVEC LA VOLVO SEDAN OU FAMILIALE TURBO DIESEL



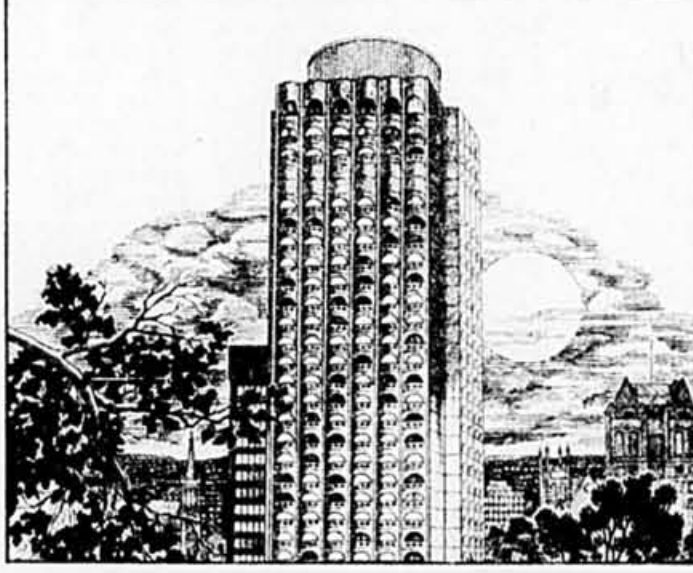
GARANTIE 3 ANS SANS LIMITE DE KM

Les familiales 700 de Volvo.

VOLVO LEMENA

3839, boul. Taschereau, St-Hubert 678-1220

— Des amis... bien placés. —



SIX FAÇONS DE TIRER PROFIT DE VOTRE PROCHAINE RÉUNION D'AFFAIRES.

Vous prévoyez tenir une réunion d'affaires d'ici le 31 décembre 1985? Le réputé Château Champlain de Montréal vous propose les "Moi-Profits", un nouvel ensemble d'avantages pour réunions d'affaires dont vous pouvez nettement tirer profit.

- Tirez profit des bas tarifs sur les chambres. Seulement 89 \$ par chambre, par jour, si vous réservez avant le 30 novembre 1985.
- Tirez profit des possibilités multiples de nos onze salles de réunion entièrement équipées.
- Tirez profit du confort de nos installations. Choix de films à votre disposition dans nos chambres luxueuses, la plupart équipées de mini-bars.
- Tirez profit de la fine cuisine de nos trois restaurants et des diners dansants du "Cal' Conc'".
- Tirez profit de notre nouveau studio de santé "Le Spa" et de nos piscines intérieures.
- Tirez profit de notre situation stratégique au coeur du centre-ville avec accès direct au métro.

*Bloc minimum de 15 chambres par nuit.

Appelez-nous sans frais au 1 800 268-9420 et demandez le service des réservations de groupe.

CP Hôtels Le Château Champlain

1 Place du Canada, Montréal, Québec H3B 4C9 (514) 878-9000

Vous retrouverez "des amis bien placés" dans les hôtels CP de Banff, Calgary, Edmonton, Halifax, Lake Louise, Mirabel, Montebello, Montréal, Peterborough, Québec, St-Andrews, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières, Victoria, Windsor, Brême, Francfort, Hambourg, Jérusalem et Tbilissi.

CP et ses marques déposées de Canadian Pacific Limited



Réginald Martel

Enfin, une ondée de dollars

■ MONT-ROLLAND — Comme le commun des mortels, la corporation des auteurs ne vit pas que de l'air du temps. On sait que le gouvernement du Québec, pour réparer le moins mal possible la piraterie photographique éhontée qu'ont faite les institutions d'enseignement, a réservé un million de dollars pour rendre aux César de l'écriture ce qui leur appartient.

La formule n'est pas parfaite, puisqu'il était impossible de payer les sommes réellement dues à chacun et à chacune. Il a fallu offrir à tous, pour la première année de l'entente, une somme forfaitaire.

Or, le forfait s'est fait attendre un peu trop, au gré de quelques écrivains. L'Union des écrivains québécois (Unéq), qui administre le programme non seulement pour ses 400 membres mais aussi pour les milliers d'auteurs concernés, qui ont publié ensemble quelque 18 000 titres, a des explications à proposer aux impatientes.

ISBN + NAS...

La tâche n'était pas facile, explique Jean Yves Collette — secrétaire général de l'Unéq, rencontré au Colloque de l'Académie — pas facile d'établir le répertoire des titres, puis celui des auteurs, puis de brancher les ISBN (International Standard Book Notation) sur les NAS (numéros d'assurance-sociale), pour informatiser toute l'entreprise. Cela fait, il fallait encore trouver les adresses exactes des auteurs. Les éditeurs inscrits au programme (puisque'ils toucheront une partie des droits) étaient en mesure de fournir les adresses. Dans la moitié des cas, elles étaient périmées.

« Il a fallu, dit Collette, exploiter toutes les sources imaginables. Finalement, il y a deux mois, nous avions un fichier convenable et sûr. Il fallait vraiment tout compiler, pour éviter d'envoyer huit chèques différents pour un même au-

teur. Et puis, certains éditeurs ont été beaucoup plus lents que d'autres. »

V'là les doublezons

Collette ne cache pas que les membres de l'Unéq ont été favorisés, parce que toutes les adresses sont connues et parce que leurs éditeurs le sont aussi. Ainsi les membres ont-ils reçu, en paiement partiel, la moitié de leur dû. Les chèques des autres auteurs seront postés d'ici une semaine. Les membres de l'Unéq recevront alors le solde, les autres, la totalité du forfait.

Cette somme forfaitaire, elle représente en moyenne 35\$ par titre, dont 65 p. cent vont à l'auteur, 35 p. cent à l'éditeur. Pour la deuxième année du programme de compensation pour la reprographie, il s'agit encore de forfaits, mais pondérés par une compilation des reprographies réellement faites dans les institutions du secteur collégial (là où le vol a été le plus fréquent et manifeste).

Mais comme la vertu est plus lente à acquiescer que le vice, est-il permis de se demander si les enseignants auront les convictions requises pour faire en sorte que la reprographie soit consciencieusement comptabilisée? Non... la question ne vient pas du secrétaire général de l'Unéq.

Aux brebis égarées

Un mot encore, tire d'un communiqué que l'Unéq a émis il y a quelques jours : « Il reste toujours possible que des auteurs ne reçoivent pas de chèques prochainement : cela signifierait que le titulaire du droit sur leurs ouvrages, généralement l'éditeur, n'a pas mandaté l'Union pour administrer le droit de reprographie; cela pourrait aussi signifier que l'auteur n'a pas transmis à l'Union ses coordonnées et ses titres. L'Union des écrivains québécois lance un appel à tous les auteurs qu'elle n'a pas réussi à rejoindre à ce jour. »

JAC GAUTREAU DE SHÉDIAC Le vainqueur de Granby décroche trois contrats

■ GRANBY — A peine avait-il quitté le théâtre Palace, emportant le trophée du meilleur auteur-compositeur-interprète, que Jac Gautreau était invité à se produire à la télévision et sur deux scènes montrealaises.

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

La radio de Radio-Canada avait transmis la finale du Festival de la chanson de Granby, samedi soir, et les émissions de variétés de la télévision d'État n'ont pas tardé à inviter l'artiste de 21 ans.

Et cette semaine, Gautreau sera à l'affiche de deux spectacles de charité (ce soir au Café Campus et mercredi au Club Soda), montés au profit des victimes du récent tremblement de terre au Mexique.

« Maintenant il me faudra un pied à terre à Montréal », constate Jac Gautreau, encore ému, à la

petite fête qui suivait la soirée de gala du 17^e Festival de la chanson.

Gautreau, qui a aussi reçu les prix de la presse et du public, a touché l'auditoire avec sa belle voix éraillée et ses chansons : *Essence de nuit*, *A l'envers* et *Champignon*.

Une décision déchirante

Il peut sembler injuste de choisir l'un plutôt que l'autre et, dans la section auteur-compositeur-interprète, a admis Louise Forestier, présidente du jury, « notre décision a été déchirante ».

« Car nous avons été étonnés, subjugués par le talent de Lina Boudreau », a dit la présidente. L'Acadienne de 27 ans, qui enseigne la musique à Moncton, a fait preuve à la fois de prestance et d'émotion dans ses chansons comme *Tour d'Ivoire* et *Rue principale* (c'est justement le nom de la grande artère de Granby).



Jac Gautreau, 21 ans, de Shédiac, a remporté la palme du meilleur auteur-compositeur-interprète au terme du 17^e Festival de la chanson de Granby.

Toujours dans cette catégorie, Luc de Larochellière, 19 ans de Laval, avait soulevé l'auditoire de 800 personnes au début du spectacle. S'accompagnant à la guitare, il a donné avec beaucoup de force *Parle-moi* et *L'amour qu'on dit* («... branché en mono sur vidéo », dit notamment la chanson).

L'institutrice chante

Dans la catégorie interprète, les jurés (Forestier, Ginette Bonnevillie, Lyse George, Priscilla Lapointe, Guy Brouillard, Jean-François Doré et Luc Martel) ont préféré Celine Lafleur.

Elle a notamment interprété *J'ai 12 ans maman* et la chanson thème du film *Bonheur d'occasion* (popularisée par Diane Tell).

La Montrealaise de 25 ans enseigne à l'école élémentaire Ille-des-Sœurs. Voilà des enfants qui seront fiers de leur institutrice.

« C'est la première fois que je chante devant un aussi gros public, raconte la lauréate. Jusqu'ici, il me venait une frustration à devoir toujours faire ça dans mon salon. »

La semaine de stage, offerte par le festival pour le perfectionnement des concurrents, affirme Celine Lafleur, « m'a aidée à trouver toutes mes possibilités physiques, vocales et spirituelles ».

Depuis l'âge de 14 ans

Originaire de Shédiac, au Nouveau-Brunswick, Jac Gautreau signale pour sa part que le stage lui a d'abord appris à « mettre de l'ordre dans tout ça ».

« Tout ça », ce sont trois chansons données à Granby (composées après sa participation au festival de 1984) ainsi que les textes et musiques qu'il compose depuis l'âge de 14 ans, une époque où il fut lauréat du Festival de Carleton Place.

Montreal l'attire, évidemment, mais ce fils d'une famille « musicale » tient à préciser que « j'ai chez moi (à Moncton) de l'ouvrage intéressant et qui me fait vivre ».

Comédien, il jouera bientôt en anglais, dans *Buzzed*, une pièce de Marcel Lefebvre sur la toxicomanie. « C'est comme du cinéma vérité, pas moralisateur mais assez spécial. »



Dutoit : 49 ans

■ Charles Dutoit célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance. Il a 49 ans, étant né le 7 octobre 1936, à Lausanne, en Suisse.

Et comment fêtera-t-il son 49^e anniversaire?

Il aurait dû être en congé mais, malgré lui, il se retrouvera encore à faire de la musique!

CLAUDE GINGRAS

Car cette semaine encore, l'horaire de l'OSM est chambardé par l'opéra. La salle Wilfrid Pelletier étant occupée demain soir par la dernière de *Don Pasquale*, le concert du mardi soir est donné ce soir. Les abonnés du mercredi ne sont cependant pas déçus.

C'est le premier programme de la série « Gala » et, pour l'occasion, Dutoit a invité son ami le violoniste Gidon Kremer à jouer le *Concerto à la mémoire d'un ange*, d'Alban Berg. Le reste du programme : *Symphonie no 1* de Beethoven et *Symphonie no 4* de Schumann.

Donc, ce soir, à la Place des Arts, c'est « la fête à Charles » et nous nous joignons aux musiciens pour dire, dans la langue qui leur est la plus familière, « Happy Birthday, Charlie! »

APRÈS LA MORT DE FRANÇOIS HERTEL

Quelques mots et des pistes

■ MONT-ROLLAND — Ce n'est pas la première fois qu'un des leurs leur fait le coup : au moment qu'ils s'installent dans la nature laurentienne, pour discuter ensemble de questions de culture, quelqu'un vient de les quitter. Et tous ces écrivains bavards, ironiquement, commencent par se taire, pour la minute de silence en hommage au disparu.

RÉGINALD MARTEL

Et la vie continue. (Samedi prochain, LA PRESSE présentera la synthèse des travaux du 3^e Colloque de l'Académie canadienne-française, le plus réussi à ce jour, et qui portait sur les relations Québec-USA.) Pour l'instant, saluons plutôt François Hertel en lisant quelques témoignages de ceux qui ont gentiment accepté, entre deux séances du colloque, d'écrire quelques lignes, éloges, anecdote ou souvenir.

Nulle part en exil

Pierre Dansereau, écologiste :

« François Hertel était un enseignant. Il avait abordé sa carrière avec la conviction que le professeur apprend de ses élèves, se découvrant lui-même dans leurs réponses. Il ne lui a pas été donné de poursuivre longtemps cet exercice exemplaire dans son milieu d'origine. »

« Un intellectuel de sa taille n'est nulle part en exil. Et pourtant, on regrettera qu'il n'ait pas accompagné le développement social et culturel qu'il avait annoncé. »

Pour être heureux

Jean-Pierre Guay, romancier et poète :

« François Hertel est mort vendredi. Il avait 80 ans. Nous en parlions hier soir, au dîner, Réginald (Martel) et moi. Moi pour rappeler qu'en avril 1983, avec Mi-

chel (Gay), j'étais allé le voir dans la pièce qu'il habitait rue Blanche, à Paris. Dans un coin, un vieux divan qui lui servait de lit. À côté, une armoire bourrée de livres. Et au centre, une toute petite table qui était visiblement ce dont Hertel avait le plus besoin pour vivre, c'est-à-dire pour écrire. »

« Et pour être heureux. Ce que, je m'en souviens très bien, Michel et moi nous étions dit en sortant de là. Parce qu'enfin, ce qu'on nous avait demandé de faire dans le cadre de nos fonctions de secrétaire général et de président de l'Union des écrivains québécois n'était pas ce qu'il y a de plus drôle, soit remettre à un écrivain qui vivait à l'étranger quelques centaines de dollars pour l'aider, nous avait-on dit, à se démiserabiliser quelque peu l'existence. »

« Voire. L'envie, par exemple, qui est encore aujourd'hui la nôtre, de pouvoir penser jusqu'à la fin de nos jours aussi librement que cet infatigable radoteur qui continuait, comme il l'avait toujours fait, de se moquer autant de lui-même que des autres. »

« Cela dit, notre longue conversation à tous les trois, certainement l'un des plus beaux moments que j'aie vécus au cours des dernières années. »

« Enfin, ce que je disais également à Réginald hier soir en rigolant, comme nous quittions Hertel, celui-ci nous avait montré, derrière la porte de son fond de cœur, le téléviseur qu'il venait d'acquiescer et dont il nous a parlé avec la fierté d'un gosse de dix ans. »

Des poèmes magnifiques

Jean-Guy Pilon, poète, président de l'Académie canadienne-française :

« À quinze ans, j'ai lu le *Beau Risque*. Ce livre m'a poursuivi longtemps, durant tout mon adolescence. François Hertel, s'il n'a pas été, pour ma généra-



François Hertel dans sa chambre parisienne.

tion, le maître qu'il a été pour la génération précédente, aura quand même eu une influence considérable sur nous. »

« Je l'ai rencontré pour la première fois en 1955, à Paris. Il riait, il racontait sans cesse des histoires en gesticulant beaucoup. »

« François Hertel, qui était membre de l'Académie canadienne-française, a beaucoup écrit : essais, romans, théâtre, récits, poèmes. Mais c'est peut-être du poète qu'on se souviendra davantage. »

« Personnellement, il me semble que le plus beau livre de François Hertel restera *Mes naufrages*. Des poèmes magnifiques qu'il faut relire attentivement. »

Une clef, l'inquiétude

Paul Beaulieu, diplomate :

« L'inquiétude chez Hertel. »

« L'un des premiers livres de François Hertel portait un titre provocateur : *Leur inquiétude*. Ces pages qu'on ne lit

guère de nos jours provoquent une prise de conscience chez les jeunes des années 30. Elles émanaient d'un éducateur qui rejetait le formalisme sous toutes ses formes. Une génération s'y reconnaît, car on lui proposait une ouverture audacieuse sur la vie de l'esprit. Dans ce petit livre, Hertel nous a livré la clef de sa propre interrogation : son inquiétude. »

L'ancienne blessure

Jean-Pierre Duquette, secrétaire de l'Académie canadienne-française :

« Pour ma génération, François Hertel ne fut d'abord qu'un nom, entouré d'un halo sulfureux : l'image — déjà floue — du geste quelque peu théâtral de jeter le froc aux orties; et l'affirmation-défi, apocryphe selon toute vraisemblance : « Adieu ! Je pars vers la civilisation ! » Il y avait là de quoi enchanter un collégien de vingt ans en 1960. »

« Plus tard, creusant un peu sous l'anecdote, on apprit le rôle d'éveilleur

— combien dérangeant — qu'il avait joué aux années quarante; puis la réputation d'aimable farfelu qu'il eut aux yeux de plusieurs. »

« Quoi qu'il en soit, au cours de son exil français, il parla beaucoup du Québec, il écrivit beaucoup. Poésie, essai, roman : en tout une quarantaine de titres dont on trouve encore parfois des exemplaires chez les bouquinistes. Il était d'ailleurs persuadé que personne au Québec ne l'avait vraiment lu. »

« Une lettre qu'il m'adressa en 1982 (ou début 83) me révéla un être profondément désabusé, un vieil homme qui portait encore, comme une blessure très ancienne et jamais guérie, le mal de son pays, loin de ses racines et de ses attaches premières. »

« N'est-il pas significatif qu'il soit venu ici — et même si ce ne fut sans doute pas de son propre chef — pour y mourir ? »

CKMF 94 PRESENTE

BILLY IDOL



SHOW DANCE
CONCERT LIVE
LE VENDREDI
11 OCT.
20 HEURES

CBF Bonjour



**PRENEZ
VOTRE CAFÉ
AVEC NOUS**

Du lundi au vendredi de 6h00 à 9h00.

Un grand tour du monde, de bonne heure et dans la bonne humeur. On y parle de tout, avec du bien beau monde. Alcide Ouellet fait la pluie et le beau temps. Francine Grimaldi vous guide dans le monde du spectacle. André Croteau explore pour vous le monde du plein air. À bord du vol-au-vent, Roger Laroche surveille la circulation. Armande St-Jean fait un tour d'horizon de la presse écrite. Paul Boutet donne ses sages conseils aux consommateurs. Il y a les nouvelles du sport et on répond à vos téléphones. Joel Le Bigot mène le bal.



CBF-690

L'orchestre polonais : fort belle exécution d'un programme banal

ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LA RADIO POLONAISE, de Poznan. Dir. Agnieszka Duczmal. Soliste : Robert Cram, flûte. Hier après-midi, Pollack Hall de l'université McGill. Présentation : Ladies' Morning Musical Club (Radiodiffusion : CBF-FM, 18 nov., 20 h).

Programme : Le Quattro Stagioni (« Les Quatre Saisons »), concertos pour violon et cordes nos 1, 2, 3 et 4 ext. de Il Cimento dell'Armonia e dell'Invenzione (op. 8), R. 209, 315, 293 et 297... Vivaldi, arrangements pour flûte. Divertimento en ré mineur, K. 136... Mozart. Sérénade pour cordes en do majeur, op. 48... Tchaïkovsky.

■ Le Ladies' Morning Musical Club est la plus ancienne de nos sociétés de concert — fondé en 1892, il inaugurerait hier sa 91^e saison — mais elle est probablement la moins riche.

Qu'un organisme aux moyens financiers aussi limités puisse offrir à ses membres un orchestre

de 22 personnes — plus précisément : 20 instrumentistes, plus le chef et un soliste —, cela s'explique par le fait que l'orchestre est question est subventionné par le gouvernement de son pays.

CLAUDE GINGRAS

La Pologne a en effet délégué en Amérique, pour huit concerts (deux au Canada, six aux USA) cet orchestre dont le siège est à Poznan. Dans la publicité préparée pour l'Amérique, l'orchestre porte le nom suivant : « Chamber Orchestra of Polish Radio in Poznan ». L'orchestre a été créé en 1968 par une femme, qui en est le chef actuel et qui s'appelle Agnieszka Duczmal.

Avant la qualité même de l'orchestre en visite, ce qu'il me tardait de savoir, c'était la raison pour laquelle l'edit orchestre se présentait avec un programme aussi banal, un programme comme on peut en entendre n'importe quel soir « ordinaire » chez n'importe lequel de nos orchestres de chambre locaux.

L'occasion n'était-elle pas tout indiquée de programmer, par exemple, une oeuvre d'un compositeur polonais actuel : Grazyna Bacewicz, Tadeusz Baird, sans parler des Lutoslawski ou Penderecki ? Ma petite enquête n'a évidemment rien donné. Deux représentantes du LMMC m'ont fait des réponses contradictoires. Selon l'une, un seul programme avait été soumis : c'est celui que nous avons entendu ; selon l'autre, le Tchaïkovsky pouvait être remplacé par une oeuvre de Suk. De son côté, le gérant de l'orchestre m'a déclaré que plusieurs programmes avaient été proposés à l'imprésario nord-américain, avec notamment du Bacewicz et du Szymanowski... Cherchez donc à savoir. Et demandez donc pourquoi un orchestre polonais vient en tournée avec un flûtiste canadien...

Nous nous sommes donc retrouvés avec la Sérénade op. 48 de Tchaïkovsky, un petit Divertimento de Mozart et les inévitables Saisons jouées cette fois dans une version où la flûte remplace le violon solo et, comme soliste, le flûtiste Robert Cram, né à Montréal.

Indépendamment du programme, je dois dire que ce que nous avons écouté là est un orchestre tout à fait professionnel, ayant de la discipline, une coordination et une intonation irréprochables et une très belle sonorité collective. Le chef — faut-il maintenant dire « la cheffe », comme on dit « l'auteur », « l'agente », etc. ? — fait beaucoup trop de gestes cependant. Quand on sait que certains orchestres ayant le même effectif jouent sans chef, on se demande... Mais non, Mme Duczmal sert à quelque chose : par exemple, obtenir des « pianos » subtils qui ne figurent pas dans la partition.

Concernant les Quatre Saisons à la flûte, je dirai que l'arrangement n'ajoute rien à l'original, même que certains passages très rapides, nettement plus violonistiques que... flûtistiques, ont donné quelque mal au soliste. Pour l'ensemble cependant, M. Cram (qui joue en tapant continuellement du pied droit) a montré musicalité autant que technique, dotant son exécution de quelques très belles nuances.

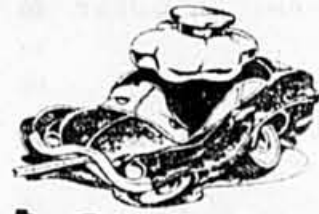
Très applaudi, le petit orchestre a joué, en « bis », ce que l'on appréhendait : le Canon de Pachelbel. Je suppose qu'ailleurs, le « bis », c'est l'Adagio d'Albinoni !

SOYEZ PRÊTS POUR L'HIVER

VÉRIFICATION SÉCURITAIRE EN 19 POINTS

VÉRIFICATION FREINS AUX 4 ROUES NETTOYÉS ET AJUSTÉS

Système d'échappement, amortisseurs, triangle de direction, suspension avant et arrière, radiateur et boyaux, batterie et câbles, toutes les courroies, tous les niveaux de liquide, filtre à air, lampes, 5 résine glace et lav-glace, pression, système de refroidissement, degré du liquide de refroidissement, gravité d'acide de batterie, toutes les lumières et signaux, pression des pneus incluant pneu de rechange, laquet de charnière de capot, charnière de portes, charnières de coffre arrière.



\$31.99

NOUVEL ORDINATEUR DIAGNOSTIQUE

L'analyse du moteur est grandement simplifiée avec le nouvel ordinateur «INTERROGATOR» qui fait le diagnostic des systèmes suivants :

- DÉMARRAGE
- ALLUMAGE
- COMPRESSION
- ÉCHAPPEMENT
- CHARGE
- CARBURATION



\$29.99

VOUS AVEZ EU UN ACCIDENT? LAISSEZ-NOUS VOUS AIDER.

APPELÉZ: 731-8271
en cas de remorquage après 5 h, appelez 488-1329 (service 24 heures)

- Personnel qualifié pour formules d'assurance
- Service rapide et efficace
- Estimation gratuite

PEINTURE COMPLETE \$399

Changement de couleur et débosselage en sus si requis.

* Cette offre est valide sur présentation de ces coupons. Pour la plupart des voitures et camions légers. Seulement 1 par client. Cette offre se termine le 31 octobre 1985.



action FORD

4901 JEAN TALON OUEST

731-8271

LE PRÊT SUR MESURE

Le prêt personnel de la Banque de Commerce

Le prêt personnel à taux ajustable de la Banque de Commerce : le prêt qui vous va comme un gant.

La plupart des autres institutions financières ne vous offrent que le prêt personnel à taux fixe traditionnel. À la Banque de Commerce, nous vous offrons aussi le prêt personnel à taux ajustable. En période de fluctuation des taux d'intérêt, ce genre de prêt pourrait vous intéresser. Comme son taux suit le taux de base de la Banque, il est habituellement inférieur au taux fixe de notre prêt personnel.

Le prêt personnel à taux fixe de la Banque de Commerce : toujours un bon choix.

Il se peut bien sûr que notre prêt personnel à taux fixe réponde tout à fait à vos besoins, d'autant plus que nos taux sont concurrentiels.

Mais quel que soit le genre de prêt personnel que vous choisissiez, les différentes options offertes par la Banque de Commerce vous permettront de l'ajuster parfaitement à vos besoins. Vous pourrez par exemple choisir parmi différents modes de remboursement et même rembourser votre prêt avant échéance sans aucune pénalité.

Alors pourquoi opter pour un prêt qui n'est pas ajusté à vos besoins? Choisissez un prêt sur mesure de la Banque de Commerce.

La Banque de Commerce, ça porte fruit!



EN BRIEF

Nancy Reagan dans un vidéoclip

■ Nancy Reagan paraîtra sous peu dans le premier vidéoclip auquel ait jamais participé l'épouse d'un président des États-Unis. Il s'agit de la chanson *Stop the Madness*, qui s'inscrit dans la campagne que mène Mme Reagan contre l'abus des drogues, et dans laquelle elle est accompagnée par une pléiade de vedettes, entre autres Herb Alpert, LaToya Jackson, Arnold Schwarzenegger et David Hasselhoff. Le vidéo, qui a été tourné dans la Chambre bleue de la Maison-Blanche, sera présenté pour la première fois en public le 26 octobre, à l'occasion du dîner du Conseil des industries du spectacle, à Los Angeles.

Des excuses pour Tom Selleck

■ Tom Selleck s'est dit satisfait du règlement à l'amiable de la poursuite qu'il avait intentée au *National Enquirer* au sujet de deux articles publiés par cet hebdomadaire, dont l'un prétendait qu'il avait une liaison avec l'actrice Victoria Principal, tandis que l'autre insinuait qu'il menait une vie déréglée. Une déclaration émise conjointement par la vedette de *Magnum P.I.* et par le magazine précise que les deux articles en question, publiés au printemps 1982, contenaient des inexactitudes et que le *National Enquirer* s'excusait de l'embarras qu'il aurait pu causer à l'acteur. Le montant du règlement n'a pas été précisé.

HORAIRE RÉVISÉ

17:00 **② ③ ④** — Le train de 5 heures

Festival de la chanson de Granby; entrevue de Mouffe; bilan de Forum-Jeunesse. Inv.: Priscilla Lapointe, Lucie Blue Tremblay et Robert Paquette.

18:30 **② ③ ④** — Téléservice Inv.: Michel Forget, Robert Joyal et Johanne De Montigny.

Un documentaire de la BBC établit que Bobby Kennedy a vu Marilyn Monroe le jour de sa mort

NEW YORK (d'après UPI) — Une ancienne femme de chambre de Marilyn Monroe, Eunice Murray, affirme, dans un documentaire qui doit être diffusé le 25 octobre par la BBC, que Robert Kennedy avait rendu visite à l'actrice pour mettre fin à leur liaison quelques heures avant qu'elle n'absorbe une dose fatale de barbituriques.

En donnant cette précision, la revue Picture Week, un nouvel hebdomadaire publié par Time Inc., ajoute que Mme Murray a affirmé aux réalisateurs du documentaire que Marilyn Monroe était encore en vie lorsqu'un médecin arriva à sa demeure de Hollywood.

Toutefois, Mme Murray, qui a aujourd'hui 82 ans, a refusé, lors

d'une interview avec Picture Week, de répéter que Robert Kennedy était venu voir Marilyn Monroe peu avant la mort de celle-ci: «De temps en temps, tout se brouille dans ma mémoire, et je ne me souviens plus très bien», a-t-elle dit.

Ted Landreth, le réalisateur du documentaire, intitulé *Les derniers jours de Marilyn Monroe*, soutient pour sa part que ce film éclaircira bien des mystères sur la mort de l'actrice, survenue le 4 août 1962.

«Nous avons réussi à établir que Bobby Kennedy se trouvait à Hollywood le jour de la mort de Marilyn. Il ne fait aucun doute qu'il est allé rendre visite à l'actrice, et qu'ils se sont querellés. Il repartit peu de temps après. Il est virtuellement certain qu'elle s'est elle-même donnée la mort, et que toute l'affaire a été étouffée.»

Le documentaire inclut une entrevue avec un détective privé du nom de John Danoff, qui affirme qu'à la demande d'un client qu'il ne nomme pas, il avait un jour, grâce à un système d'écoute électronique, entendu Marilyn Monroe et le président John F. Kennedy faire l'amour. Cela se serait passé dans la demeure de l'acteur Peter Lawford (aujourd'hui décédé), qui était marié avec Patricia Kennedy, la sœur du défunt président.

Pour sa part, Anthony Summers, auteur de *Goddess*, un nouveau livre sur Marilyn Monroe, soutient que Robert Kennedy s'était efforcé de persuader l'actrice de mettre fin à sa liaison avec le président par crainte d'un scandale, et qu'il devint par la suite lui-même son amant.

Enfin, Deborah Gould, la troisième femme de Peter Lawford, a déclaré aux réalisateurs du documentaire que Marilyn Monroe avait appelé son mari quelques heures avant sa mort, en lui disant qu'elle n'en pouvait plus.

Les grosses têtes

Du lundi
au vendredi
à 7h20,
8h20, 16h20
et 17h20.

Caricaturées par
PAUL HOUDE,
PIERRE RINFRET
et YVES HAMEL

à l'antenne de:

CFGL FM
105.7

Mon choix... ma façon de vivre.



PASCAL

A la quincaillerie Pascal, ROULETTES

Pour l'industrie, les meubles, à toutes nos succursales

CHOIX COMPLET DE 120 NUMÉROS AU 301, RUE ST-ANTOINE OUEST

GRAND ASSORTIMENT
TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION
Variété de styles à roues interchangeables
PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

Roulettes de rechange pour tondeuses, diables, poussettes à provisions, etc.

SIL S'AGIT DE QUINCAILLERIE... VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

LA FORET D'EMERAUDE (G) 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30
BERRI (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

LES VENTS DE MARIA (14 ans) 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30
BERRI (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

Comment claquer UN MILLION DE DOLLARS par jour (G) 7:30, 9:30
CHAMPLAIN (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

PARTIR REVENIR (G) 7:00, 9:30
CHAMPLAIN (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

WOODY ALLEN LA ROSE POURPRE DU CAIRE (G) 7:30, 9:30
BERRI (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

CARMEN (G) 7:30, 9:30
BERRI (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

MADONNA RECHERCHE SUSAN DESPEREMENT (14 ans) 7:30, 9:30
BERRI (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

Maxie (G) 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20
2001 UNIVERSITE (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

LE MATOU (G) 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20
2001 UNIVERSITE (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

STALLONE RAMBO II (LA MISSION) (14 ans) 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20
2001 UNIVERSITE (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

Agnes of God (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
BERRI (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

KISS OF THE SPIDER WOMAN (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
BERRI (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

Tears Are Not Enough (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
BERRI (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

AMERICAN NINJA (14 ans) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
BERRI (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

JAGGED EDGE (14 ans) 7:00, 9:15
BERRI (1) 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

on ne MEURT QUE DEUX FOIS (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

COLONEL REDL (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

LES NANAS (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

CODE NAME EMERALD (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

Joshua (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

MAD MAX BEYOND THUNDERDOME (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

EUROPEAN VACATION (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

My Science Project (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

NO MAN'S LAND (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

Compagnie des Loups (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

WITNESS (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

PÉRIL DE LA DEMEURE (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

The SLUMBER PARTY MASSACRE (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

COCOON (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

COMPROMISING POSITIONS (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

PEE-WEE'S BIG ADVENTURE (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

La Pétite (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

SUBWAY (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

Plenty (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

MOVERS & SHAKERS (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

Dance With A Stranger (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

Summer Rental (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

YEAR OF THE DRAGON (G) 1:30, 4:00, 7:00, 9:30
LAVAL 3 301, RUE ST-ANTOINE 208-2115

POUR PRÉVENIR LES ATTENTATS, DIT RABIN Israël lance l'offensive contre les chefs de l'OLP

■ NEW YORK — Israël a lancé une « guerre prolongée » contre les dirigeants de l'OLP, a annoncé, hier, M. Yitzhak Rabin, ministre israélien de la Défense. « Le temps est venu de frapper ceux qui prennent les décisions, ceux qui coordonnent les actions terroristes », a déclaré M. Rabin, lors d'une interview à CBS.

Israël n'a pas attaqué la Tunisie mais une organisation terroriste installée sur son territoire et tous les pays (du Proche-Orient) devraient savoir qu'ils ne doivent pas donner refuge à des terroristes, a poursuivi le ministre israélien de la Défense, M. Rabin, qui commentait le raid lancé mardi dernier contre l'état-major de

l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) près de Tunis, a précisé que son pays allait continuer à essayer de prévenir les attentats et à punir leurs responsables. Nous savons que c'est une longue guerre, mais nous sommes prêts à la mener, a-t-il dit.

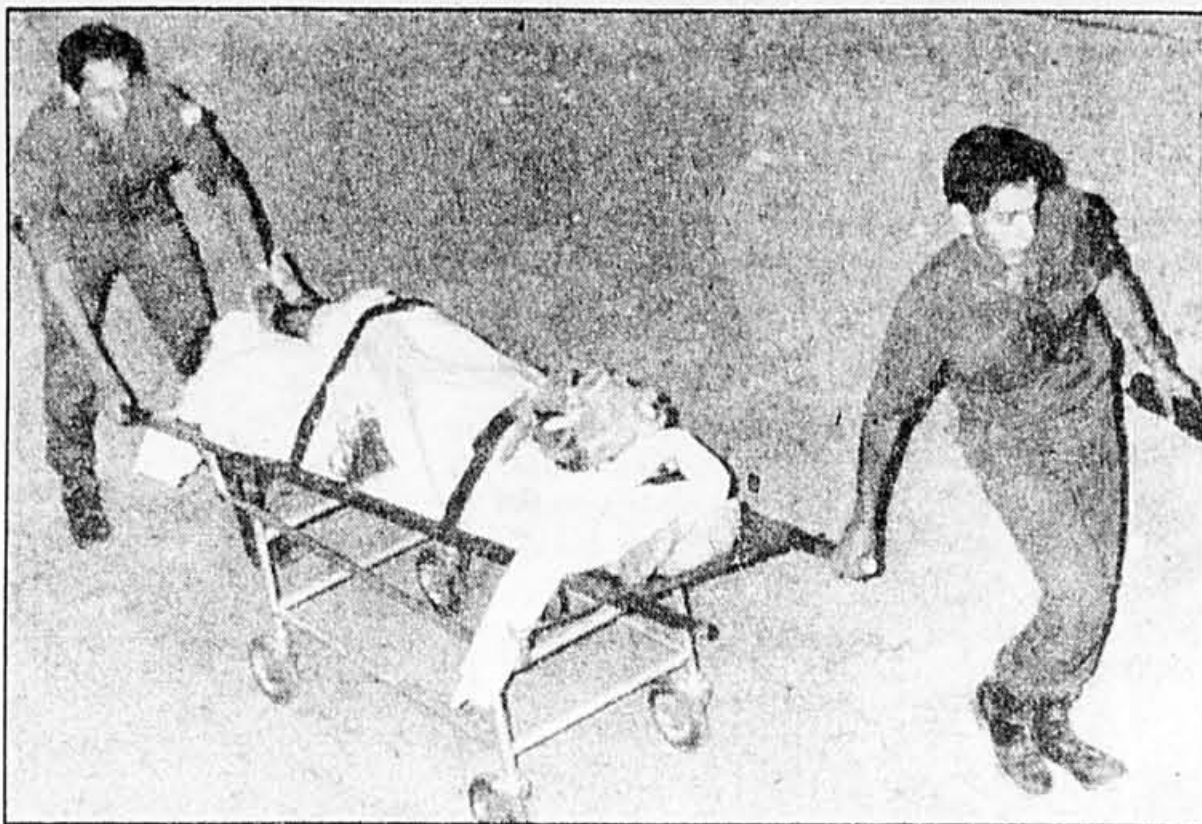
Évoquant les civils tunisiens tués lors de l'opération, M. Rabin a souligné qu'ils travaillaient ou gardaient le quartier général de l'OLP et n'étaient donc pas des victimes innocentes.

M. Rabin a affirmé que les États-Unis n'avaient pas été consultés sur le bien-fondé de cette attaque et a précisé qu'Israël avait attendu le départ du président égyptien Moubarak des Na-

tions Unies et la fin des entretiens du roi Hussein de Jordanie avec M. Ronald Reagan pour donner le feu vert aux pilotes des appareils qui ont effectué le raid.

Interrogé sur la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies condamnant l'agression israélienne adoptée vendredi par 14 voix et l'abstention des États-Unis, M. Rabin a déclaré qu'il comprenait que Washington avait dû tenir compte d'autres considérations mais que le principal responsable (de ce vote) était l'ONU elle-même, qui prétend être une organisation de paix mais ne fait rien contre le terrorisme.

— AFP et Reuter



Les corps de deux touristes tués samedi par un policier égyptien ont été placés sur la même civière, à leur retour en Israël. photo Reuter

Les Syriens se déploient sans incident à Tripoli

■ TRIPOLI — L'armée syrienne s'est déployée sans incident, hier, sur les principaux axes de Tripoli, chef-lieu du Liban-Nord, tandis que des armements lourds appartenant aux miliciens du Tawhid (mouvement d'unification islamique - MUI), étaient remis à l'armée de Damas. Le calme le plus complet a régné toute la journée sur Tripoli et ses environs, deux jours après la conclusion du cessez-le-feu jeudi soir à Damas.

Les quatre organisations libanaises pro-syriennes, qui avaient tenté pendant six jours de prendre la ville d'assaut, devaient remettre leurs armes lourdes et moyennes au quartier général de l'armée syrienne, à Haykalieh, au sud-est de Tripoli.

L'entrée des forces syriennes à Tripoli et le ramassage des armes lourdes avaient été organisés samedi, au cours d'une réunion de cinq heures qui avait regroupé les dirigeants de mouvements intégristes et des organisations pro-syriennes, en présence notamment des généraux Saïd Bayraq-Dar et Ghazi Kanaan, respectivement commandant en chef des forces syriennes et chef des services de renseignement.

ments militaires syriens au Liban.

Par ailleurs, des dizaines d'obus sont tombés, hier, sur les quartiers résidentiels des deux secteurs, chrétien et musulman, de la capitale libanaise, alors que de violents accrochages se déroulaient sur la ligne de démarcation séparant Beyrouth.

D'autre part, selon la chaîne de télévision NBC, qui citait des sources proches des services de renseignement américains, le diplomate américain William Buckley, dont « l'exécution » a été annoncée à Beyrouth par la Djihad islamique, a été, en fait tué par le groupe, il y a deux mois. Selon ces mêmes sources, la Djihad attendait une occasion pour « justifier » la mort du diplomate et l'a trouvée dans le raid israélien contre le QG de l'OLP à Tunis.

Le communiqué précisait que son corps serait remis aux parents des victimes du raid, mais, selon les sources citées par NBC, le cadavre ne sera en fait jamais retrouvé car une autopsie montrerait que la mort a été en fait antérieure à l'attaque israélienne.

— AFP et Reuter



Des miliciens musulmans mettent leurs armes lourdes dans des camions avant de les livrer aux forces syriennes, à la suite de l'entente intervenue avec celles-ci. photo Reuter

Échange de prisonniers: Duarte et la guérilla seraient d'accord

■ SAN SALVADOR — Le gouvernement salvadorien serait parvenu à un accord avec la guérilla pour la libération d'Ines Guadalupe Duarte, fille du président José Napoleon Duarte, en échange de la mise en liberté de 22 prisonniers politiques, selon une communication radio captée à San Salvador entre le président salvadorien et la guérilla.

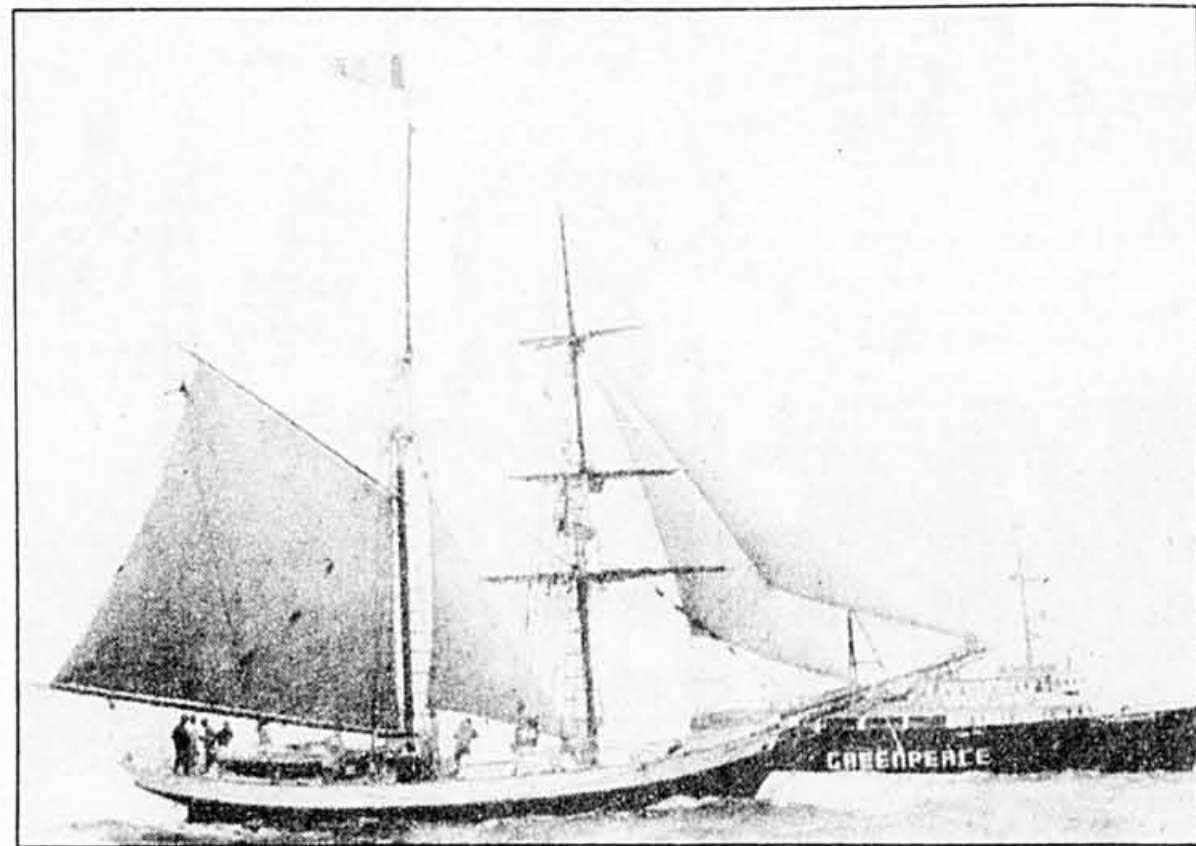
Dans cette communication, Napoleon Duarte a assuré à la guérilla pouvoir obtenir la libération de ces 22 prisonniers politiques en échange de celle de sa fille, de son amie Ana Cecilia Villeda — séquestrées depuis le 10 septembre dernier par des membres présumés du Front Pedro Pablo Castillo, branche armée du Parti communiste salvadorien — ainsi que de celle de 23 maires aux mains des guérilleros.

Parmi les 22 prisonniers qui seraient échangés figurent notamment la commandante Nina Diaz et Americo Araujo, numéro deux du Parti communiste salvadorien.

D'autre part, au cours de son homélie dominicale, l'archevêque de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, s'est réjoui, hier, de la libération par le gouvernement, la semaine dernière, de trois prisonniers politiques et de l'amnistie accordée par l'Assemblée législative à un prisonnier politique costaricien, Julio Romero Talavera.

Enfin, l'archevêque salvadorien a déploré l'assassinat au cours de la semaine dernière de trois personnes par les Escadrons de la mort et de trois autres par l'armée.

— AFP



Après avoir fait sa jonction avec le Vega, la Greenpeace a été rejoint samedi par le voilier néo-zélandais Breeze (ci-dessus). Les bateaux écologistes continuaient leur vigile, hier, autour de l'atoll de Mururoa. photo AP

Round d'observation à Mururoa

■ PAPEETE — Au large de Mururoa, on en est arrivé au round d'observation: les uns après les autres les bateaux écologistes arrivent aux abords de l'atoll et ils sont surveillés de près par la marine française. Les unités françaises, en alerte permanente, ont l'ordre d'intervenir manu militari face au premier faux-pas du Greenpeace et de sa flottille — c'est-à-dire le franchissement de la zone interdite des 12 milles.

On a déjà frôlé l'incident. Samedi matin (heure française), selon le capitaine de frégate Souleau, commandant de l'avisocroiseur *Batny*, le *Greenpeace* s'est approché à 20 mètres de l'arrière du remorqueur *Hippopotame*, chargé de sa surveillance.

Devant Mururoa, où les militaires préparent sans autre énerverment les tout prochains tirs nucléaires, se joue en effet un

curieux ballet maritime. Les gros bateaux militaires font danser les frêles voiliers des écologistes. Seul le *Greenpeace*, remorqueur de haute mer de taille plus imposante, paraît capable de tenir la partition. C'est sous l'oeil indigné des observateurs militaires que le *Greenpeace* se serait volontairement approché de son suiveur, un vieux remorqueur.

Le *Greenpeace*, battant pavillon américain et ayant 34 personnes à bord, dont une dizaine de journalistes, est arrivé vendredi matin (heure locale) au large de Mururoa après un parcours de 17 500 km depuis son port d'attache d'Amsterdam. Malgré les affirmations de l'amiral René Hugues, commandant en chef des forces françaises en Polynésie, l'encadrement de navires de guerre vendredi autour du *Greenpeace* et du *Véga*, les premiers à avoir fait leur jonction, a été, en fait pour les observateurs sur

place, une véritable démonstration de force.

C'était la traduction de l'avertissement adressé à *Greenpeace* par M. Paul Quilès, le ministre de la Défense. Tout franchissement de la barrière fatidique des 12 milles par des embarcations qui seraient détachées d'un bateau entrainera, a dit le ministre, la saisie immédiate du bâtiment, même si celui-ci est stationné dans les eaux internationales.

Malgré la menace de M. Quilès et la mauvaise humeur des militaires, *Greenpeace* ne baisse pas pavillon. Les écologistes naviguent ignorent superbement les bateaux gris de la Royale.

On se frôle, on s'observe mais, de bateau à bateau, on s'ignore sur les ondes. Même pas l'habituel salut des gens de la mer entre commandants de bonne éducation...

— AFP et Reuter

La mort de 10 civils ébranle les relations israélo-égyptiennes

■ TEL AVIV — La mort de 10 civils au cours de trois incidents séparés a semé l'inquiétude en Israël et ébranlé les relations, déjà précaires, avec l'Égypte. Trois victimes, dont les corps criblés de balles ont été retrouvés en fin de semaine, ont apparemment été assassinés par des maquisards palestiniens. Les sept autres étaient des vacanciers abattus de l'autre côté de la frontière, dans le Sinaï égyptien.

Une des victimes était une ex-Montrealaise, Anita Griffel, âgée de 38 ans. Selon les autorités égyptiennes, ils ont été tués par un policier pris d'une crise de démence.

Les dirigeants égyptiens ont délibérément décidé de minimiser l'incident qui s'est produit la veille de l'anniversaire du déclenchement par l'Égypte le 6 octobre 1973 de la guerre avec Israël, suivi des Accords de Camp David en septembre 1978 et du traité de paix égypto-israélien du 26 mars 1979.

Les dirigeants du Caire ont voulu minimiser l'incident pour deux raisons: d'une part ils se veulent les champions du dialogue avec Israël dans le but de parvenir à une solution négociée dans la région; d'autre part, ils doivent tenir compte d'une opinion publique de plus en plus hostile à Israël.

D'autre part, le Caire a annoncé que le policier égyptien sera traduit en cour martiale qui décidera si le policier « était fou ou a agi délibérément ».

Entre-temps, Israël a mis en doute la version égyptienne. Selon certains responsables à Jérusalem, plusieurs soldats pourraient avoir participé à la fusillade, alors que la présence de militaires égyptiens est interdite sur la côte du Golfe d'Akaba en vertu du traité de paix de 1979.

M. Mordechai Bour, ministre de la Santé, s'est plaint du fait que les Égyptiens ont laissé morts et blessés étendus sur le sable pendant cinq heures sans aucun soin. « Aucun gouvernement ne saurait accepter ce qui s'est passé », a-t-il dit. Des médecins israéliens déclarent que certains auraient pu survivre s'ils avaient été rapidement soignés.

Un témoin, Dydra Vadir, a déclaré que lorsqu'elle a voulu aider ses amis blessés, des soldats égyptiens ont menacé de la tuer. « Les soldats restaient là sans rien faire, et le temps passait », a-t-elle dit à la presse. Parmi les sept victimes figurent un juge, son épouse et quatre enfants âgés de 10 à 12 ans.

Le ministère des Relations extérieures a confirmé qu'une ex-Montrealaise, Anita Griffel, est au nombre des victimes assassinées par le tireur fou. Mme Griffel s'était établie en Israël il y a 16 ans et possédait la double citoyenneté canadienne et israélienne.

M. Shimon Peres, président du conseil, a cependant exprimé l'espoir que l'incident n'exacerberait pas les relations déjà tendues avec l'Égypte. Auparavant, M. Peres s'était entretenu avec ses ministres de la Défense et de la Police, Yitzhak Rabin et Chaim Bar-Lev, de la recrudescence des attentats de maquisards palestiniens en Israël même et en Cisjordanie.

EX-RÉSIDENTE DE MONTRÉAL PARMİ LES VICTIMES

Un communiqué annonce qu'ils ont décidé « de doubler les mesures de protection destinées à faire échec aux attentats ». Mais en dépit des efforts de l'armée, 16 juifs ont déjà été tués cette année à l'occasion d'attentats analogues.

D'autre part, le premier ministre israélien Shimon Peres a demandé au président égyptien Hosni Moubarak de faire toute la lumière sur les circonstances de l'assassinat des touristes, a-t-on appris de source officielle.

Dans le message de M. Peres transmis au président égyptien par le biais du chargé d'affaires égyptien à Tel-Aviv, M. Mohamed Bassiouny, le premier ministre israélien déplore le climat d'hostilité régnant en Égypte à l'égard d'Israël. M. Peres a demandé M. Moubarak de songer à ce qui a provoqué cette éruption de violence anti-israélienne.

L'Égypte doit examiner les circonstances de la fusillade de Ras Barak et rendre compte de ce qui s'y est passé, a déclaré hier soir M. Yitzhak Rabin, ministre de la Défense.

Plus tôt dans la journée, le ministre israélien des Affaires étrangères par intérim, M. Moshe Arens, avait indiqué qu'Israël exigeait que l'Égypte lui transmette dans les 48 heures des informations détaillées sur l'assassinat des touristes.

— AFP et Reuter

DÉPÊCHES

GOLFE: l'aviation irakienne a lancé un nouveau raid, hier après-midi, sur le principal terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg, a annoncé un porte-parole militaire à Bagdad. Cette attaque, selon Bagdad, est la 22e depuis le 15 août dernier sur l'île de Kharg par où transitent 90 p. cent des exportations de brut iranien.

URSS: l'URSS disposera à la fin des années 1990 d'une station orbitale militaire habitée en permanence par un équipage de 100 hommes, affirme l'hebdomadaire ouest-allemand *Die Welt am Sonntag*, en citant des sources proches des services de renseignements occidentaux. Cette station sera équipée de missiles espace-espace, et d'un laser anti-satellite. L'URSS, selon le journal, dispose dès à présent de quatre systèmes anti-satellites, dont un laser capable de détruire des satellites jusqu'à une altitude de 500 km.

ÉTATS-UNIS: la proposition de

Moscou de réduire les arsenaux nucléaires n'est pas équilibrée, mais comporte des éléments constructifs, et constitue un bon point de départ, a déclaré Robert McFarlane, conseiller auprès du président Reagan pour les affaires de sécurité. Pour Washington, la proposition de Gorbatchev avait deux objectifs: d'une part mettre un terme au programme américain IDS pendant que l'URSS poursuit son propre programme dans ce domaine, et créer des différends entre les États-Unis et leurs alliés.

FRANCE: à cinq mois des élections législatives dont on s'attend qu'elles marquent un tournant du septennat socialiste, le président François Mitterrand se rend aujourd'hui en visite officielle en Bretagne. Le voyage de M. Mitterrand — selon l'opposition — évoque celui du général de Gaulle qui, en 1969, prononça à Quimper le dernier discours de son second septennat.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

appel d'offres



VENTE DE LA RÉSIDENCE DUROCHER, MONTRÉAL

Projet no: S.H.Q.: 01371

AVIS PUBLIC est donné que la Société de gestion immobilière SHO agissant pour les présentes à titre de mandataire de la Société d'habitation du Québec offre de vendre l'immeuble décrit ci-dessous, connu sous le nom de Résidence Durocher.

Visite des lieux: 11, 18 et 24 octobre 1985 à 10h00 ou sur rendez-vous.

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Adresse civique: 455, Sherbrooke ouest, Montréal (coin Durocher)
Lot: 1850-7, cadastre officiel du quartier St-Antoine, Montréal.

Superficie: — terrain: ± 8,575 pi² ou ± 797 m².

— occupation au sol de la bâtisse: ± 5,950 pi² ou ± 553 m².

— brute totale de planchers, incluant les 2 niveaux de garage et le niveau de la piscine: ± 107,953 pi² ou ± 10,029 m².

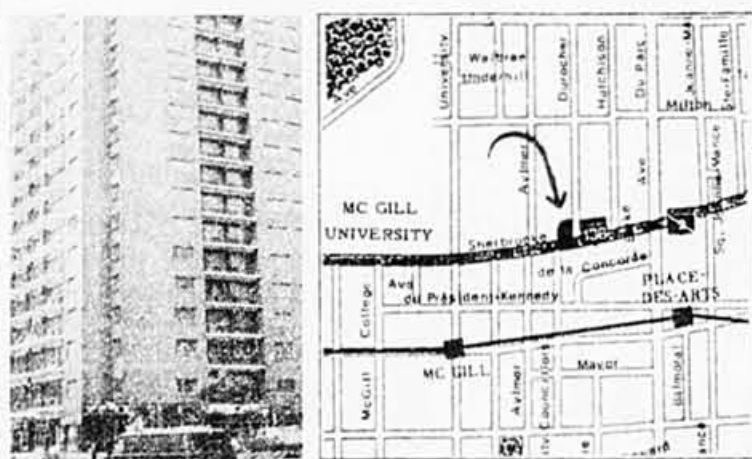
16 étages comprenant 126 logements et 2 commerces.

Évaluation municipale: Terrain 307 400 \$

(1985): bâtisse (construite en 1965-66) 2 292 600 \$

Total 2 600 000 \$

Zonage: habitations, commerces, classe 1, règlement 4980.



CONDITIONS DE VENTE

— La soumission doit être accompagnée d'un chèque visé équivalent à 10% du prix de la soumission, fait à l'ordre de la Société de gestion immobilière S.H.Q.

— La soumission doit être présentée sur le formulaire intitulé «Promesse d'achat».

— «Les conditions particulières de vente» prévues dans les documents de soumission font partie intégrante de l'appel d'offres.

— Pour être valablement reçue, la soumission doit être entre les mains du secrétaire, au 3, Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25^e étage, Montréal avant 14h00, le vendredi 8 novembre 1985, ou se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date susmentionnées.

Toute personne désirant soumissionner peut obtenir les documents de soumission moyennant un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre de la Société de gestion immobilière S.H.Q. non remboursable au montant de 10 \$ en s'adressant à monsieur Michel Boivert, direction générale du bâtiment, 3 Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25^e étage, Montréal (Québec) H5B 1E3, téléphone: 873-8122.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni contester pour quelque motif que ce soit le choix de la Société.

Le secrétaire,
Me Maryse Blais

Québec



SOCIÉTÉ DES ALCOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

Les soumissions pour les appels d'offres mentionnés ci-dessous seront reçues et ouvertes par la Société des alcools du Québec au plus tard à l'heure et la date spécifiées, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

PROJET: TOURNE-DISQUE ET CONTRÔLEUR INFORMATIQUE. DOSSIER: SP-620

Des soumissions pour la location, l'installation et l'entretien d'un tourne-disque (Type 3880-AD4) et d'un contrôleur de disque (Type 3880-003) de même que pour la fourniture de l'assistance technique pour l'installation du logiciel VM-SP version 3.1, seront reçues au plus tard à 15:00 heures (heure locale), le 15 octobre 1985 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 12:30 heures, de 13:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL	CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL	CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC
905 Ave de Lorimier Montréal, QC H2K 3V9	2021 des Fûtailles Montréal, QC H1N 3M7	2900 rue Einstein Ste-Foy, QC G1X 3X4

Le document complet d'appel d'offres est disponible gratuitement.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant une place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

LES DIX TALENTS INC.

Avis est par les présentes donné que LES DIX TALENTS INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies. Le siège social de cette compagnie est situé à Laval, Québec.

Laval, le 2^{ème} jour d'octobre 1985.

GUY & GILBERT,
Montréal

DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie H.L. BAKER INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre.

Suite des Avis légaux
en page C 8

AVIS LÉGAUX

AVIS est par les présentes donné en vertu de l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977, c.P.16) que la garantie créée par l'acte de fiducie, d'hypothèque, de nantissement et de gage consenti par CENTRE SPORTIF VIASUD L.TÉE en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC, devant Me Michel Fleury, notaire, en date du 9 décembre 1980, enregistré le 11 décembre 1980, au bureau d'enregistrement de la division de Joliette, sous le numéro 222103 est devenue exécutoire.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Mandataire de Fiducie du Québec en sa qualité de fiduciaire pour les détenteurs d'obligation de Crédit Industriel Desjardins.

Tout de la Banque Nationale
600, rue de la Gauchetière ouest
Bureau 1900
Montréal, Québec
H3B 4L8
(514) 875-8770

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS

BAGDOO (Joseph)
BERNIER (Alphonse)
BERGERON (Thérèse)
CHARLEBOIS
(Frère Léo)
CHARETTE (Blanche)
DESORMEAUX
(Juliette)
DE MONTIGNY (Alicie)
DI STILIO (Olga)
GÉLINAS (Maurice)
HEBERT (Annette)
JUTEAU (Gisèle)
LAFLAMME (Cécile)
LANGELIER (Germaine)
LEBLANC
(Mme Annette)
LEGER (Fernand)
LEMLIN (Georgette)
MITCHELL (Claire)
NAULT (Frère Edouard)
ROY (Exilia)
SCHINCK (Edith)
ST-ONGE (Adrien)
TELLIER (Hector)
THOUIN (Girard)
WHOURT (Harvey)

BAGDOO (Joseph)
A Trois-Rivières, le 5 octobre 1985, à l'âge de 72 ans 11 mois, est décédé M. Joseph Bagdoo, époux de Joséphine Setlakwe, demeurant à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant en l'église St-Pie X de Trois-Rivières à 15h. Le défunt est exposé au salon.

Rousseau et Frères Ltée,
445 des Volontaires,
Trois-Rivières.
Inhumation au cimetière St-Louis. Il laisse dans le deuil son épouse, ses enfants: Joyce (Russell Malone) de Trois-Rivières ouest, Louise (Jules Girardeau) de Ste-Foy, David (Lise Demuëlle) de Montréal, Russell de Montréal, Steve (Suzanne Grégoire) de Montréal, Michelle (William Murray) de Trois-Rivières, Raymond de Trois-Rivières; plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines et amitiés. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

BERNIER (Alphonse)
A Montréal, le 4 octobre 1985, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Alphonse Bernier, époux de feu Anna Bélanger, père de Gérard (décédé) (Rita Godin), Aline, Jean Claude (décédé) (Thérèse Thériault), Dr Gilles (Claire Touchette), Mariette (Robert Descaire), Yolande, l'honorable juge Raymond (Thérèse Favel) (décédée), Michèle ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Omer Duquette Inc.,
1350, rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Ambroise ou le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé au salon.

Magnus Poirier Inc.,
185 est De Castelnau
funérailles mercredi 9 octobre à 10h en l'église St-Alexandre seraient appréciées.

DÉCÈS

BERGERON (Thérèse)
A Montréal le 5 octobre 1985 à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Thérèse Bergeron née Thérèse Boutin, épouse de Jacques Bergeron, outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Robert, Michel (Edith Marcotte), Richard, Daniel, Louise (André Gosselin), Claudette (Michel Ouellette), Diane (Jacques Thériault) et Carole et ses petits-enfants: Hélène, Jean-François, Patrick, Suzie, Sylvie, Jean-Marc, Philippe et ses frères et sœurs: Paul-Emile, Roland, Marcel, Jacques, Lucille, Rita, Yolande, Claire, Jeannine, Lise et plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc.,
11813 rue
Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles,
pour se rendre à l'église Ste-Germaine Cousin, ou le service sera célébré à 15h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE (Blanche)
A St-Eustache le 5 octobre 1985 à l'âge de 92 ans 7 mois, est décédée Mme Blanche Corbett, épouse de feu Hermas Charette, mère de Claire (feu Hector Charette), Rita (Gustave St-Louis), Gilberte (François Ladouceur), Jacqueline (J.P. Martineau), Claude (Simone Binette), Pierre (Régine Thériault), Lise (Roger Chevalier), grand-mère de 17 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants. Elle laisse également 2 sœurs: Jeanne et Julia, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé à compter de ce soir 7h aux salons.

Alban Maffette & Fils
146 rue St-Louis,
St-Eustache.
Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant à l'église paroissiale de St-Eustache, ou le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Augustin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites de 2h à 5h, 7h à 10h.

DESORMEAUX (Juliette)
A Montréal le 6 octobre 1985 à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Juliette Beaudry, épouse de feu Roland Desormeaux, elle laisse ses enfants: Roland (Ginette Mapp), Sylvain (Johanne Lamarré), Helaine (Francis Meta) et Marc. Exposée au salon.

Magnus Poirier Inc.,
185 est De Castelnau
funérailles mercredi 9 octobre à 10h en l'église St-Cécile, inhumation à Côte-des-Neiges.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS



Appel d'offres

Parc des expositions agro-alimentaires

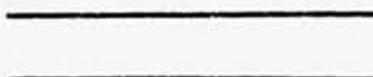
FOURNITURE ET TRANSPORT DE TERRE FRANÇHE ARABLE

Ouverture: 16 oct. 1985

Les devis, spécifications, clauses générales et conditions sont indiqués dans les documents de soumission que les personnes intéressées peuvent se procurer, gratuitement, à compter du 07 oct. 1985 en s'adressant à monsieur Yves Roy, directeur du Service de l'approvisionnement, 9515, rue St-Hubert, Montréal H2M 1Z4

Le 4 octobre 1985

Gouvernement du Québec
Ministère des Pêcheries,
de l'Agriculture et de l'Alimentation



VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX APPEL D'OFFRES

MAINTENIR UN SERVICE DE CLINIQUE DE PREMIERS SOINS AU CENTRE CIVIQUE DOLLARD-DES-ORMEAUX

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «Soumission 1985-26» adressées au Greffier, 12001 boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, seront reçues jusqu'à 15:30 hres le 22 octobre 1985 pour être ouvertes publiquement immédiatement après l'heure indiquée.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par le Service de l'Approvisionnement. On obtiendra ces formules en s'adressant au dit Service, 12001 boulevard de Salaberry, chambre B131, Dollard-des-Ormeaux.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans recourir aucune obligation ni aucun frais de quelque nature envers le ou les soumissionnaires.

P. KOPPEL
ACHETEUR

DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie COLOSSAL PACKERS CO. INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission de se dissoudre.

DÉCÈS

DE MONTIGNY (Alicie)
Au Centre hospitalier St-Laurent, le 6 octobre 1985, est décédée Mme Alice Ouellette, épouse de feu Aimé De Montigny. Elle laisse ses enfants bien-aimés: Robert (Berthe Painchaud), Paul (Madeleine Montfils) et Françoise; 5 petits-enfants: Prancielle, Robert, Marie-Hélène, Yves et Suzanne; 4 arrière-petits-enfants: Simon, Olivier, Philippe et Julien. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltée
807, rue Roy est
pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, ou le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée mardi à 9h a.m.

DI STILIO (Olga)
A Montréal, le 25 septembre 1985 à l'âge de 62 ans est décédée Mme veuve Vito Di Stilio née Olga Shevchuk, elle laisse son fils Richard (Doménica Russo), ainsi que 2 petits-enfants: Stephen et Andrea. La Liturgie de la Parole aura lieu mercredi le 6 octobre à 10h en la chapelle des salons.

Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk
et de là au cimetière Côte-des-Neiges. Heures des visites: de 2h à 5h, 7h à 9h.

GÉLINAS (Maurice)
A Chomedey, le 5 octobre 1985 à l'âge de 83 ans est décédé M. Maurice Gelin, époux de Laurette Poirier, père de Jean Maurice et Céline. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltée & J. Omet & Fils
3517, boul.
Lévesque, Ouest
Chomedey
pour se rendre à l'église St-Maxime ou le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Exposé lundi à 19h.

HEBERT (Annette)
A Varennes le 6 octobre 1985 à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Raoul Hebert née Annette Bourdieu, demeurant au 2181 Marie-Victorin, Varennes. Elle laisse dans le deuil son fils Claude et sa fille Ginette. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Normand Jodoin
277 rue Ste-Anne,
Varennes

à 10h15 pour se rendre à l'église Ste-Anne, ou le service sera célébré à 10h30 et de là au cimetière de Varennes, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé lundi de 19h à 22h, mardi de 14h à 17h, 19h à 22h. Direction Pierre Tétrault.

NÉCROLOGIE



Alfred Dallaire Inc.,
1111, rue Laurier ouest
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont ou le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 17h à 19h.

LEMLIN (Georgette)

Au Centre hospitalier régional de Lanaudière à Joliette, le 5 octobre à l'âge de 78 ans est décédée Mme Jean Lemlin, née Georgette Cyr. Elle laisse dans le deuil un fils Dr Pierre Lemlin et son épouse Aline; 4 petits-enfants: Nadine, Genevieve, Frederic et Lise. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le 7 courant à 15h30 en l'église Christ Roi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 17h à 19h.

OMER LONDREVILLE & FILS INC.,
674, St-Louis,
Joliette

MITCHELL (Claire)

A l'hôpital General Lakeshore, le 5 octobre 1985, est décédée Mlle Claire Mitchell, fille de feu Robert Mitchell et de feu Regina Landthier, elle était la sœur de feu Mgr J. Robert Mitchell, autrefois de la cathédrale de Montréal. Lui survivent 7 neveux, nièces: Adrien, Jacques, Jacqueline, Hélène, Robert, Marcel et Jean-Pierre ainsi que leurs conjoints et plusieurs petits-neveux et petites-nièces. Elle repose au salon.

Mac Gillivray White,
220 route 20,
angle Carlier
Pointe-Claire.
Les funérailles auront lieu mardi le 8 octobre à 11h a.m. à l'église St-Joachim de Pointe-Claire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Inhumation au cimetière catholique de Pointe-Claire.

DÉCÈS

JUTEAU (Gisèle)
A Montréal-Nord, le 5 octobre 1985 à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Rosaire Juteau, née Gisèle St-Pierre. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa mère Mme Marie-Ange St-Pierre, sa belle-mère Mme Eulalie Juteau, sa sœur Lise (épouse de Georges Patenaude), son frère Jean-Claude (époux de Marthe Audet), ses beaux-frères et belles-sœurs, ses oncles et tantes et ses neveux et nièces. Exposée lundi le 7 octobre à compter de 13h au salon.

Alfred Dallaire Inc.,
6200, boul. Léger
Montréal-Nord
Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant à 14h à l'église Ste-Cécile, Montréal-Nord, ou le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DÉCÈS

LAFLAMME (Cécile)
A Ste-Thérèse le 5 octobre 1985 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Henri Laflamme née Cécile André de Coteau Station. Outre son époux, elle laisse ses filles: Louise (Pierre Roy), Diane Andrée (Robert Gagnon), ainsi que 4 petits-enfants, ses sœurs et son frère. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Urgel Bourgie Ltée & Maurice Savaria Enr.,
61 rue Blainville ouest,
Ste-Thérèse.
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse, ou le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Coteau Station, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: 2h à 5h et de 7h à 10.

DÉCÈS

LANGELIER (Germaine)
A Montréal, le 5 octobre 1985 à l'âge de 81 ans 6 mois est décédée Mme Germaine Donais, épouse de feu le notaire Auguste Langelier. Elle laisse dans le deuil ses filles: Suzanne (épouse de Lucien Desnoyers), et Lucie. Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc.,
11813, rue
Notre-Dame Est,
Pointe-aux-Trembles
pour se rendre à l'église St-Étienne-Jesus ou le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de St-Étienne-Jesus, Pointe-aux-Trembles, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 17h à 19h. Les messes seraient beaucoup plus appréciées que les fleurs.

DÉCÈS

LEBLANC (Mme Annette)
A Outremont, le 6 octobre 1985, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Annette Leblanc, née Gagnon, épouse de feu Joseph Leblanc. Elle laisse dans le deuil ses nièces: Claudette Becker et Louise Vaillancourt, son neveu Jacques. Les funérailles auront lieu mardi le 8 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dallaire Inc.,
1111, rue Laurier ouest
pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont ou le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 17h à 19h.

DÉCÈS

LEMLIN (Georgette)
Au Centre hospitalier régional de Lanaudière à Joliette, le 5 octobre à l'âge de 78 ans est décédée Mme Jean Lemlin, née Georgette Cyr. Elle laisse dans le deuil un fils Dr Pierre Lemlin et son épouse Aline; 4 petits-enfants: Nadine, Genevieve, Frederic et Lise. La dépouille mortelle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le 7 courant à 15h30 en l'église Christ Roi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 17h à 19h.

OMER LONDREVILLE & FILS INC.,
674, St-Louis,
Joliette

MITCHELL (Claire)

A l'hôpital General Lakeshore, le 5 octobre 1985, est décédée Mlle Claire Mitchell, fille de feu Robert Mitchell et de feu Regina Landthier, elle était la sœur de feu Mgr J. Robert Mitchell, autrefois de la cathédrale de Montréal. Lui survivent 7 neveux, nièces: Adrien, Jacques, Jacqueline, Hélène, Robert, Marcel et Jean-Pierre ainsi que leurs conjoints et plusieurs petits-neveux et petites-nièces. Elle repose au salon.

Mac Gillivray White,
220 route 20,
angle Carlier
Pointe-Claire.

Les funérailles auront lieu mardi le 8 octobre à 11h a.m. à l'église St-Joachim de Pointe-Claire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Inhumation au cimetière catholique de Pointe-Claire.

DÉCÈS

NAULT (Frère Edouard)
Frère Edouard Nault est décédé au Centre Edmond Laurendeau, le 5 octobre 1985, à l'âge de 87 ans. Né le 28 septembre 1898 à Wotton de feu Arthur Nault et de feu Delia Roy. Il fit profession religieuse chez les frères de St-Gabriel le 22 août 1916. Il passa 54 ans de sa vie au service de la ferme de la communauté de St-Bruno. En 1977, il se retira au Centre Edmond Laurendeau où il termina sa vie. Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil: sa sœur, Lucienne; sa belle-sœur, Marie Virginie Nault; des neveux, nièces, cousins et cousines au Canada et aux États-Unis. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire.

Urgel Bourgie Ltée,
1415 rue Fleury est,
à Montréal.

La liturgie des funérailles aura lieu le lundi 7 octobre, à 19h30, en l'église Ste-Suzanne, 3501 boul. Gouin ouest. L'inhumation se fera au cimetière de la communauté à St-Bruno, le mardi 8 octobre, vers 10h30. Salons fermés de 17h à 18h.

DÉCÈS

ROY (Exilia)
A Montréal le 5 octobre 1985 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Exilia Robit, épouse de feu Alexandre Roy, elle laisse ses enfants: Yolande (Pierre Pagnon) et André, ses petits-enfants: Caroline et Patrick. A la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée, une messe commémorative sera célébrée en l'église St-Jean-Baptiste de la Salle mardi à 15h. Des dons au fonds de recherche pour le diabète seraient appréciés. Direction: Magnus Poirier Inc.

NÉCROLOGIE

Urgel Bourgie Ltée
3860 Decarie,
(angle av. Notre-Dame-de-Grâce)
pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont (Laurier, angle Bloomfield), ou le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Bertherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé lundi de 15h à 17h et de 19h à 21h30.

DÉCÈS

THOUIN (Girard) (Simone)
A Montréal le 6 octobre 1985 à l'âge de 80 ans, est décédée Simone Thoin, épouse en troièmes noces de feu Alfred Mc Caughan et de feu Georges François-Xavier Girard, outre son époux elle laisse sa fille Christiane, son gendre Jacques Charbonneau, ses petits-enfants: François et Anne-Marie, sa sœur Marguerite (Pierre Vachon) et plusieurs neveux et nièces. Exposée à la résidence.

Magnus Poirier Inc.,
7100 Joseph Renaud,
funérailles mardi 10h à Notre-Dame d'Anjou, inhumation

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS



Commission canadienne
des transports
Canadian Transport
Commission

À TITRE DE RENSEIGNEMENT

Référence no 2-Q16(267/85) (OPLD)
2-N38(267/85)

No 8150 au Rôle

AVIS DE PROJET PAR QUEBÉCAIR
EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DU
RÈGLEMENT SUR LES TRANSPORTS
AÉRIENS ET DE L'ARTICLE 27 DE LA LOI
NATIONALE SUR LES TRANSPORTS POUR
LE CHANGEMENT DE CONTRÔLE ET
L'UNIFICATION DE NORDAIR INC. EN
VUE D'ACQUÉRIR TOUTES LES ACTIONS
ORDINAIRES DE NORDAIR INC.

Quebecair a déposé auprès du Comité
des transports aériens un avis tel que de-
crit ci-haut.

Toute personne visée par le projet de
transaction ou toute association ou autre
organisme représentant des entreprises
de transport visées par cette transaction
peut s'opposer à la transaction en invo-
quant le motif qu'elle restreindrait indé-
ument la concurrence ou nuirait autrement
à l'intérêt public. Toute intervention
contraire à l'agrandissement du transfert
précité doit être envoyée au Secrétaire du
Comité des transports aériens, Ottawa
(Ontario), K1A 0N9, et des copies doi-
vent être envoyées aux parties visées par
la transaction ou à leurs représentants
au plus tard le 11 novembre 1985, avec
une preuve de leur signification à la par-
tie requérante.

Toute personne autre qu'une partie, qui
est visée par une opposition déposée
auprès de la Commission en vertu de l'ar-
ticle 27 de la Loi, peut demander à la
Commission, dans les dix (10) jours sui-
vant le dépôt des oppositions, l'autorisation
de déposer une intervention en vertu de
l'article 74 des Règles générales de la
Commission canadienne des trans-
ports.

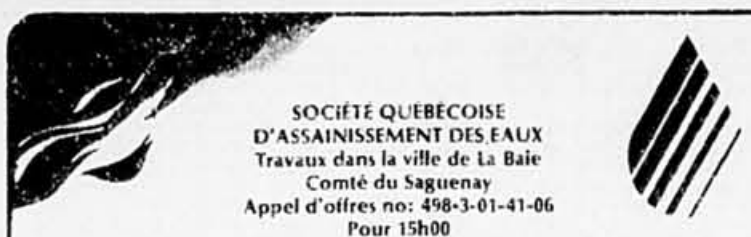
Le Comité fera parvenir, sur demande,
des renseignements additionnels sur les
dépôts d'une intervention contraire à l'a-
grandissement d'une transaction

G.N. Rodgers
Division des permis intérieurs
pour le directeur suppléant
Direction des permis
Comité des transports aériens
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
Le 7 octobre 1985

Canada

AVIS

Yvon Lefond
Avis est donné que Les PLACEMENTS
J.D.A. INC. a produit au profit de la Ré-
gie du logement situé au 35, rue Rachel
ouest, à Montréal, le 26 août 1985 une de-
mande relative au non-paiement du loyer
pour le motif de dépeuplement relative-
ment au logement situé au 6525 Papineau,
apt 106, Dossier no. 338508.
Le tout pour valoir comme signification de
ladite demande conformément à une dé-
cision rendue le 2 octobre 1985 par Me Hu-
guette Pons.



SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Travaux dans la ville de La Baie
Comité du Saguenay
Appel d'offres no: 498-3-01-41-06
Pour 15h00
Le mercredi 30 octobre 1985

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour la
construction de conduites d'égout sanitaire de diamètre variant entre 250 et
300 mm, d'une longueur totale approximative de 740 mètres ainsi que la
construction d'une conduite de refoulement et d'un déversoir d'orage.

DOCUMENTS DISPONIBLES

Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'ap-
provisionnement, 2728, boul. Saguenay, Jonquière (Québec) G7S 3C3.
Tél.: (418) 548-7181.

Prix: 50,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société
québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de La Baie; Association de la Construction
de Montréal et de Québec; Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec; Association régionale de la construction du Saguenay-Lac
Saint-Jean - Chibougamau; Bureaux de la Société à Montréal; Bureaux de la
Société, service de l'approvisionnement et contrats, à Jonquière.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Lieu: Hôtel de ville de La Baie, "Salle des Comités", a/s M. Rosaire Poitras,
Greffier, 206, rue Victoria, La Baie (Québec) G7B 3M4.

Date et heure: Le mercredi 30 octobre 1985 à 15h00.

DÉPÔT DE SOUMISSION

Montant: 48,000,00\$

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur
une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS

Pour tous renseignements concernant le contenu du document d'appel d'of-
fres, veuillez communiquer avec Monsieur Jean-Eudes Tremblay -
Tél.: (418) 548-7181.

seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur princi-
pale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en
vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de
construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement à
la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la
plus basse ni aucune des soumissions.

Jacques Desjardins, ing.
Vice-président, administration et finances

P-07-10-85

Avis est par les présentes donné que le
contrat en date du 25 juin 1982 par lequel
Banville Construction Inc. a transporté et
cédé toutes ses dettes de livre présentes et
futurées à la Banque de Montréal a été de
garantie a été enregistré au bureau de la
Division d'enregistrement de Montréal le
29 juin 1982 sous le No 3273627.

Avis est, par les présentes, donné que le C.I.U.B.
SOCIAL DES EMPLOYÉS DE LA PRESSE
demandera à l'inspecteur général des institutions
financières la permission d'obtenir la dissolu-
tion.
Montréal, le 7 octobre 1985

Yvon Deneau
Administrateur

ERRATUM

Dans notre circulaire en vigueur
du 7 au 12 octobre 1985, on au-
rait dû lire en page 4:

Filet de morue surgelé
3,75\$ le kilo 1,70\$ la livre
Nous nous excusons de cette erreur.

SUPER
CARNAVAL
ST-LEONARD
6675, Jean Talon Est
LONGUEUIL
3630, chemin Chambly
GREENFIELD PARK
1011, boul. Taschereau
LAVAL
4400, boul. de la Concorde

COLLECTES DE SANG

■ Le 7 octobre : à l'université
McGill, centre universitaire, salle de
bal, 3e étage, 3480, rue McTavish,
de 10 h à 17 h; à Verdun, centre hos-
pitalier, local 5135, aile administrati-
ve, 4 000, boulevard Lasalle, de
9 h 30 à 16 h.

■ Le 8 octobre : à l'Université de
Montréal, pavillon Marie-Victorin,
salle B-328, 90, rue Vincent d'Indy,
de 10 h à 16 h; à l'université McGill,
centre universitaire, salle de bal, 3e
étage, 3480, rue McTavish, de 10 h à
17 h; à Sherbrooke, cégep, pavillon
2, local 55-364, de 9 h 30 à 17 h.

■ Le 9 octobre : à l'université
McGill, centre universitaire, salle de
bal, 3e étage, 3480, rue McTavish,
de 10 h à 19 h 30; à Sainte-Anne-de-
Bellevue, Hôpital Sainte-Anne, audi-
torium, 305, rue Saint-Pierre, de 10 h à
16 h 30; à Lennoxville, université Bis-
hop, « Le Pub », entrée no 3, de 10 h
à 16 h 30.

■ Le 10 octobre : à l'université
McGill, centre universitaire, salle de
bal, 3e étage, 3480, rue McTavish,
de 10 h à 19 h 30; à Saint-Laurent,
Place-Vertu, 3 204, chemin Côte-
Vertu, de 14 h 30 à 20 h 30.

■ Le 11 octobre : à l'université
McGill, centre universitaire, salle de
bal, 3e étage, 3480, rue McTavish,
de 10 h à 17 h; à Laval, chez Goi-
neau-Bousquet, 164, boulevard des
Laurentides, quartier Pont-Viau, de
14 h 30 à 20 h 30.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

AVIS

Loi sur le changement de nom et d'autres quali-
tés de l'état civil L.R.Q. c. C-10

ANGELO ABBRUZZESE
12000 Jean Bouillet
Montréal, Québec

PRENEZ AVIS qu'Angelo Abbruzzese, gérant,
domicilié et résidant au no 12000, rue Jean
Bouillet dans la Cité et District de Montréal,
Province de Québec présentera au Ministre de la
Justice de la Province de Québec une requête
pour l'émission d'un certificat changeant son
nom d'Angelo Abbruzzese à Angelo Rossi.

Les personnes qui bénéficieraient de ce change-
ment de nom sont ses enfants mineurs non-
émancipés, Elisa Maria Abbruzzese et Mark An-
gelo Abbruzzese, tous les deux étant résidents et
domiciliés à 12000 Jean Bouillet dans la cité de
Montréal, Province de Québec.

SIGNÉ À MONTRÉAL ce 31e jour de septem-
bre 1985

KUSHNIR & WATERS
Procureurs d'Angelo Abbruzzese

Suite des Avis légaux
en page C 7

QUOI FAIRE

AUJOURD'HUI

Pour cette chronique, veuillez adresser vos lettres comme suit: «Quoi faire aujourd'hui» LA PRESSE, 7, Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

CONFÉRENCES

■ La Société historique du Marigot
invite à une conférence intitulée « Mi-
gration de nos ancêtres vers les
Pays-d'en-Haut » donnée par Mme
Marthe F. Beauregard. A l'église
Saint-Antoine de Longueuil.

■ L'université McGill présente dans
le cadre des « Conférences Consoli-
dated-Bathurst 1985 » un exposé de
M. Richard Ellmann intitulé « Adven-
tures and Misadventures of a Yoyce
Biographer », le 7 octobre, à 18 h, à
l'amphithéâtre H. Noel Fieldhouse du
pavillon Leacock.

■ « La pensée sauvage » ouvre sa
saison de conférences par « L'anar-
chie à Venise », donnée par Stephen
Schecter, sociologue à l'UOAM. A La
Chaconne, 342 Ontario e., le 7 octo-
bre à 21 h. Entrée libre. Renseignements : 739-3598.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Americain Ninja» 19:15,
21:00

ASTRE (2): «Le matou» 19:00, 21:30.

ASTRE (3): «Back to the Future» 19:00,
21:15.

ASTRE (4): «Police Académie II» 21:20.
«Police Académie I» 19:30.

BEAVER: «Hot Cookies» 12:05, 16:00,
19:50. «Double Exposure of Holly»
11:00, 14:50, 18:45. «Love Lust & Vi-
olence» 13:05, 17:00, 20:50.

BERRI (1): «Le matou» 12:00, 14:30,
17:00, 19:30, 22:00.

BERRI (2): «Escalier C.» 12:30, 14:45,
16:50, 19:00, 21:20.

BERRI (3): «Agnes of God» 13:45,
15:45, 17:45, 19:45, 21:45.

BERRI (4): «La forêt d'émeraude» 12:45,
15:00, 17:15, 19:30, 21:45.

BERRI (5): «Les amants de Maria» 12:30,
14:45, 17:00, 19:15, 21:30.

BIJOU: «La grande giclé» 12:05, 14:50,
17:35, 20:20. «Échanges brûlants»
13:30, 16:15, 19:00, 21:45.

BONAVENTURE (1): «Kiss of the Spider
Woman» 13:30, 16:00, 19:00, 21:30.

BONAVENTURE (2): «St. Elmo's fire»
13:05, 15:05, 17:05, 19:15, 21:30.

BROSSARD (1): «Le matou» 19:00,
21:30.

BROSSARD (2): «American Ninja»
19:00, 21:00.

BROSSARD (3): «Back to the Future»
19:15, 21:40.

CAPITOL: «Colonel Redi» 13:30, 16:00,
18:30, 21:05.

CARREFOUR (1): (Saint-Jérôme) «S.O.S.
diamond vert» 19:30. «Les nanas»
21:05.

CARREFOUR (2): «La comtesse perverse»
19:30. «Exploits érotiques de Jean»
21:00.

CARRE SAINT-LOUIS: «L'amour en plein
air» 11:30, 15:20, 19:15. «Passions in-
tenses» 12:45, 16:40, 20:35. «Satisfaction
à la française» 14:00, 17:55, 21:50.

CARTIER-LAVAL: «Le matou» 19:00,
21:30.

CHAMBLY: «Indiana Jones et le temple
maudit» 19:30. «Le fil de Beverly Hills» Lun.,
ven., sam., 19:30.

CHAMPLAIN (1): «Ramba II, la mission»
19:35, 21:35.

CHAMPLAIN (2): «Comment claquer un
million de \$ en un jour» 19:20, 21:15.

CINÉMA V: (Salle 1) «Andriod» 19:30,
21:30. Salle (2): «You can't take it with
You» 19:00. «Life of Brian» 21:45.

CINÉMA CRISTAL: «Body double» «Breac-
king to Electric Boogaloo» «Adolescentes
trop curieuses»

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Police Aca-
démie II» 14:45, 18:15, 21:45. «Acadé-
mie de police» 13:00, 16:30, 20:00.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Comment
claquer un million de \$ en un jour» 14:10,
18:05, 22:00. «Stick, le justicier de Mia-
mi» 12:10, 16:05, 20:00.

CINÉMA DE PARIS: «American Ninja»
13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

CINÉMA DU PARC (1): «Slumber party
massacre» 18:00, 19:40, 21:20.

CINÉMA DU PARC (2): «Code Name
Emerald» 19:05, 21:05.

CINÉMA DU PARC (3): «Joshua than an
now» 19:00, 21:15.

CINÉMA DU VILLAGE: «The night befo-
re» 13:00, 14:30, 16:00, 17:30, 19:00,
20:30, 22:00.

CINEPLEX (1): «Maxie» 13:20, 15:20,
17:20, 19:20, 21:20.

CINEPLEX (2): «Maxie» 13:20, 15:20,
17:20, 19:20, 21:20.

CINEPLEX (3): «Ninety days» 13:10,
15:15, 17:20, 19:25, 21:30.

CINEPLEX (4): «Creator» 13:15, 15:15,
17:15, 19:15, 21:15.

CINEPLEX (5): «Fright night» 13:35,
15:35, 17:35, 19:35, 21:35.

CINEPLEX (6): «Teen Wolf» 13:20,
15:20, 17:20. «Ramba II» 19:30, 21:30.

CINEPLEX (7): «Back to the future»
13:00, 15:05, 17:10, 19:20, 21:30.

CINEPLEX (8): «Tears are not enough»
13:30, 15:00, 16:30, 18:00, 19:30,
21:00.

CINEPLEX (9): «Teen Wolf» 13:20,
15:20, 17:20, 19:20, 21:20.

COMMODORE: «Suprêmes plaisirs en tout
genre» «Les Brésiliennes du Bois de Boulo-
gne» «Gourmandes de plaisirs»

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Ama-
deus» 12:05, 14:55, 17:45, 20:35.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «Mask»
12:05, 16:30, 20:55. «Série noire pour
une nuit blanche» 14:20, 18:45.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Échanges
brûlants» 12:10, 15:00, 17:45, 20:30.

«Grande giclé» 13:35, 16:20, 19:05,
21:50.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «La route
des Indes» 13:00, 16:15, 19:30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATO-
GRAPHIQUE: «Les bonnes femmes»
19:00, 21:00.

CRÉMAZIE: «Carmen» 20:00.

DAUPHIN (1): «La rose pourpre du Cai-
re» 19:30, 21:30.

DAUPHIN (2): «La forêt d'émeraude»
19:00, 21:00.

DECARIE SQUARE (1): «Back to the Fu-
ture» 19:00, 21:20.

DECARIE SQUARE (2): «Teen Wolf»
19:30, 21:30.

DORVAL (1): «Cocoon» 19:15, 21:30.

DORVAL (2): «Code name Emerald»
19:05, 21:05.

DORVAL (3): «Pee Wee's Big Adventu-
re» 18:00, 19:50, 21:40.

ELYSEE (1): «Péril en la demeure» 19:15,
21:15.

ELYSEE (2): «No man's land» 19:15,
21:20.

EVE: «Physical Attraction» 10:00, 12:35,
15:10, 17:45, 20:20. «All about Annet-
te» 11:25, 14:05, 16:40, 19:05, 21:50.

FAIRVIEW (1): «Compromising positions»
19:15, 21:15.

FAIRVIEW (2): «Slumber party massa-
cre» 18:00, 19:40, 21:30.

GREENFIELD (1): «Slumber party massa-
cre» 18:00, 19:40, 21:20.

GREENFIELD (2): «Cocoon» 19:15,
21:30.

GREENFIELD (3): «Movers & Shakers»
18:15, 19:55, 21:35.

IMPERIAL: «Dance with a stranger»
13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

JEAN-TALON: «Ramba II, la mission»
19:35, 21:35.

KENT (1): «Joshua then 7 now» 19:00,
21:15.

KENT (2): «Cocoon» 19:15, 21:30.

L'AMOUR: «Supergirls du General Hospi-
tal» 12:00, 14:40, 17:25, 20:10. «Se-
duction of Cindy» 13:25, 16:10, 18:55,
21:40.

L'AUTRE CINÉMA: «La vie de famille»
19:00. «Café Italia, Montréal» 19:30.
«La terre et les chiens» 21:15. «L'ombre
de la terre» 21:30.

LAVAL (1): «Slumber party massacre»
19:40, 21:20.

LAVAL (2): «Code name Emerald»
19:05, 21:05.

LAVAL (3): «On ne meurt que deux fois»
19:10, 21:15.

LAVAL (4): «Les nanas» 18:00, 19:50,
21:40.

LAVAL (5): «Subway» 19:15, 21:15.

L'ERMITAGE (ancien Villeray): «Partir et
revenir» 19:00, 21:30.

LOEWS (1): «Year of the Dragon» 13:30,
16:05, 18:40, 21:10.

LOEWS (2): «Code name Emerald»
12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:35,
21:35.

LOEWS (3): «Compromising positions»
13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:25.

LOEWS (4): «My Science Project» 12:05,
13:55, 15:45, 17:35, 19:25, 21:15.

LOEWS (5): «Summer Rental» 12:35,
14:20, 16:05, 17:55, 19:40, 21:35.

MASCOUQUE (1): «Le matou» 21:20.
«Pinot, simple fil» 19:30.

MASCOUQUE (2): «Dangereusement vo-
tre» 21:25. «Ras les profs» 19:30.

MERCIER: «Recherche Susan, désespé-
rément» 21:00. «La fille en rouge» 19:15.

ODEON LAVAL (1): «Ramba

THÉÂTRE

Café de la Place (Place des arts) — Monique Leyrac chante et dit Nelligan. Du mar. au ven., 20:00.

Place des Arts (Salle Port-Royal) — «Mort accidentelle d'un anarchiste», de Dario Fo. Du mar. au ven., 20:00; sam., 17:00, 21:00.

Théâtre du Nouveau Monde (84, Sainte-Catherine e.) — «L'avare», de Molière. Du mar. au ven., 20:00; sam., 16:00, 21:00.

Théâtre d'aujourd'hui (1297, Papineau) — «Éloizes». Avec Viola Léger. Du mar. au ven., 20:30; dim., 15:00.

Théâtre de Quat'Sous (100, av. des Pins e.) — «Anais dans la queue de la comète», de Jovette Marchessault. Du mar. au ven., 20:00; dim., 15:00.

Salle Fred-Barry (4353, Sainte-Catherine e.) — «La grandeur du geste et des passions», de Le Pool, 20:30.

Café-Théâtre Quartier Latin (4303, Saint-Denis) — «Les eaux et forêts», de Marguerite Duras, 20:00.

L'ESKABEL (1237, Sanguinet) — «Le moine», de Lewis. Mer., jeu., ven., sam., 20:30.

Théâtre des Variétés (4530, Papineau) — «Zéphir, couche-toi» (Le saut du lit), de Cooney et Chapman, adapté N. Gelinat. Du mar. au ven., 20:00.

Musée des Beaux-Arts de Montréal (1379, Sherbrooke e.) — «Picasso théâtre». Avec Carle Bechard, Pierre Chagnon, Larry-Michel Demers, Bernard Mennay, Danicé Panneton, Anne-Marie Rocher, Carole Séguin et Yves Sautière. Du mar. au dim., 20:00.

1217, Notre-Dame e. — «Fiction». Présentation de Agent Orange. Du jeu. au sam., 20:30.

Théâtre de la Galerie (6968, Saint-Denis) — «Les amoureux de la rue Prince-Arthur», de Raymond Levesque. Du jeu. au sam., 20:00.

Le Stage-Diner-Théâtre (Restaurant La Diligence, 7385, boul. Décarie) — «Dix», revue musicale. Avec Glenn Bowser, Melody Finnley, Doriane Danati et Patti Belbot. Du mer. au dim., 21:00.

Le Reine Elizabeth (Salle Arthur) — «Gigie». Du mer. au ven., 21:00; sam., 19:30, 22:30; dim., 20:00.

Diner-Théâtre Les Masques (Grand Hôtel, 777, University) — «Hats», de Roger Peace. Mer., jeu., dim., 21:00.

Théâtre de l'Hotel Méridien (4, Complexe Desjardins) — «Qui a rendu la miche?», de Jean Guédo. Du mar. au sam., 20:30.

Grand Théâtre de Québec (Québec) — «Aux yeux des hommes», de John Herbert. 20:00.

Théâtre de la Bordée (1091 1/2, Saint-Jean, Québec) — «La duchesse de Langeais», de Michel Tremblay. Du mar. au sam., 20:30.

Théâtre de l'Île (1, Wellington, Hull) — «Ton chat est mort», de James Kirkwood. Du mer. au ven., 20:30; sam., 19:00, 22:00.

Centre National des Arts (Stutia, Ottawa) — «Syncope», de René Giguère. 20:00.

POUR ENFANTS

Café-Théâtre Quartier Latin (4303, Saint-Denis) — «À la portée de la main», de Marie-Hélène da Silva, Jean-Luc Éthier et Denise Bellemare. Dim., 14:00.

VARIÉTÉS

Spectrum (318, Sainte-Catherine e.) — Samedi de rire, 20:00.

Café-Théâtre Quartier Latin (4303, Saint-Denis) — Pierrot Fournier chante Brel. Du mer. au dim., 22:00.

Théâtre Saint-Denis (1594, Saint-Denis) — Ding et Dong, 20:00, sauf dim. et lun.

Les Foufounes Électriques (97, Sainte-Catherine e.) — «Sheep Look Up», 21:00.

Le Rising Sun 1 (286, Sainte-Catherine e.) — Straight Boogie Band, à compter de 21:00.

Galerie Lézar (1601, Saint-Denis) — Pierre Nadeau. Ven., 20:30.

Le Grand Bock (893, Sainte-Catherine e.) — Profile, à compter de 20:00.

Doonesbury (1180, Bishop) — Mike Gauthier. Dim., à compter de 21:00.

SOHO (3699, Saint-Laurent, 2e étage) — Trio Ivan Symonds, à compter de 22:00, sauf lun.

Loup-Bar (282, Sainte-Catherine e.) — Groupe Fast Lane Rhythm'n Blues, à compter de 21:00.

Le Centre Sheraton (1201, Dorchester e.) — La Croisette: Marie-Andrée Ostiguy. Du dim. au ven., de 18:00 à 23:00.

L'Impromptu: Lise Lévesque. Du lun. au sam., de 21:00 à 2:00. — Le Point de Vue: Suzanne Berthiaume. Du lun. au sam., de 19:00 à 23:00.

La Citadelle (410, Sherbrooke e.) — Jaime Galfand et Sylvain Gagnon. Du mar. au ven., de 17:00 à 20:00. Claudia Katz. Du lun. au mer., de 21:00 à 1:00.

LA FORGE (8375, Christophe-Colomb) — Ghislaine, organiste. Du jeu. au dim., à compter de 18:30.

Hôtel Méridien (Bar du foyer) — Claude Faisy. Du lun. au ven., de 17:00 à 20:00. Fred Naylor. Du mar. au sam., à compter de 20:00.

Le Grand Hôtel (777, University) — La Verrière: Roland Devère, pianiste. Du mar. au sam., de 19:00 à minuit. Tour de Ville: Quatuor Liz Tansey. Du mar. au dim., de 20:00 à 2:00.

LA FORGE (8375, Christophe-Colomb) — Ghislaine, organiste. Du jeu. au dim., à compter de 18:30.

À la Banque d'Épargne

CHAQUE JOUR COMPTE

Avec Le Quotidien Plus.

Voici le compte de chèques à intérêt quotidien qui travaille plus. L'intérêt du Quotidien Plus, c'est qu'il progresse avec vous. Chaque jour!

LE QUOTIDIEN PLUS

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Chaque jour... l'intérêt est calculé sur votre solde minimum et versé à votre compte à la fin du mois. Plus! Plus votre solde total est élevé, plus Le Quotidien Plus vous rapporte:

- moins de 1 000 \$: 3%*, le taux du compte d'Épargne.
- plus de 1 000 \$: 5,25%*, le taux du compte Le Quotidien.
- plus de 3 000 \$: 7%*. Le Quotidien Plus vous rapporte tout autant qu'un certificat de dépôt à terme de 30 jours.

Chaque jour... effectuez toutes vos transactions sans frais si le solde de votre Quotidien Plus est supérieur à 300 \$.

Plus! Appréciez le rendement du Quotidien Plus en choisissant un livret ou un relevé mensuel, selon vos besoins.

Chaque jour... vous avez accès à votre Quotidien Plus via le caissier automatique de la Banque d'Épargne: OSCAR.

Chaque jour plus! Plus de rendement. Plus de flexibilité. Plus d'efficacité.

LA BANQUE D'ÉPARGNE



*Taux d'intérêt en vigueur au 1^{er} septembre 1985. Pour les renseignements, voir prospectus.

Nommez 2 tractions avant automatiques ou à 5 vitesses sans frais additionnels

En voici une! Voici l'autre!



Dodge Charger 86 Plymouth Turismo 86

Traction avant, tenue de route impeccable, maniabilité, abordable: avec une Charger ou Turismo 3 portes vous ne regretterez jamais votre achat.

Avec elles vous aurez, en équipement standard, ces caractéristiques offertes ailleurs en option: servofreins, dégivreur de lunette arrière, pneus radiaux ceinturés d'acier, phares à halogène et essuie-glace à balayage intermittent.

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES AVEC L'ENSEMBLE-OPTIONS ATA

Sont inclus: moteur 2,2 litres, servodirection, radio AM/FM stéréo avec montre digitale intégrée, rétroviseurs extérieurs télé réglables.

L'intérieur est pourvu de sièges baquets à double inclinaison et d'un tableau de bord comprenant compte-tours, totalisateur partiel et indicateur d'économie de carburant (avec transmission manuelle seulement). Au volant d'une voiture munie d'un tel équipement, vous roulez en tout confort et surtout, vous découvrirez ce que c'est que de conduire... pour le plaisir de conduire!

TRANSMISSION 5-VITESSES ET MOTEUR 2,2 LITRES SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES AVEC L'ENSEMBLE-OPTIONS ATM

Sont inclus: radio AM/FM stéréo avec montre digitale intégrée, roues rallye, rétroviseurs extérieurs télé réglables.

En faisant de la Charger, ou de la Turismo, votre voiture, il n'y a qu'une chose que vous pourriez regretter: c'est de ne pas en avoir acheté ou loué une plus tôt.



*Cette garantie limitée ne s'applique pas aux véhicules importés, de parcs ou de location après 2 ans ou 40 000 km. Possibilité de 100 \$ déductibles. Votre concessionnaire a tous les détails. Certains équipements ou accessoires illustrés ou mentionnés peuvent être optionnels moyennant suppléments.

VOTRE CEINTURE VOTRE SÉCURITÉ



Notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!



Chrysler

RUBRIQUES DES ANNONCES CLASSÉES

100 IMMOBILIER

RESIDENTIEL

Propriétés à vendre

Visites libres	100
Ile de Montréal	101
Ile Jésus	103
Rive sud	105
Banlieue ouest	107
Rive nord	109
Propriétés demandées	111
Copropriétés à vendre	113
Laurentides	115
Cantons de l'Est	117
Extérieur de Montréal	119
Floride - Hors frontières	121
Maisons de campagne à vendre	122
Maisons mobiles à vendre	123
Chalets à vendre	125
Terrains à vendre	127
Prêts hypothécaires	128
Transactions immobilières diverses	129

A louer

Centre-ville	131
Ile de Montréal	133
Banlieue ouest	137
Ile Jésus et Rive nord	141
Rive sud	143
Extérieur de Montréal	145
Floride - Hors frontières	147
On demande à louer	148

IMMOBILIER RESIDENTIEL

100 VISITES LIBRES

PROPRIETES A VENDRE

OUTREMONT (en haut), 3 chambres, impeccable. Pas d'agent. 71 Claude-Charbonneau. \$255.000.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

101 ILE DE MONTRÉAL

PROPRIETES A VENDRE

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

AHUNTSIC (en haut), 2-3 chambres, très belle maison, garage double, pas d'agent. 28-1772. 314-9330.

200 MARCHANDISES ET SERVICES

Mobilier, Articles

Marché aux puces

Appareils électroménagers

Vente de garage

Audio-visuel, Téléviseurs

Stereo, Radios, Videos

Photo

Instruments de musique

Machines à coudre

Vêtements

Fourneaux

Le coin de l'ordinateur

Accessoires, Produits chimiques, Entretien

Équipement à neige

Le coin du jardinage

Bois de foyer

Animaux

Collections, Monnaie

Antiquités, Oeuvres d'art

Artisanat

Marchandises diverses

On demande à acheter

Entretien de la maison

Corps de métier

Maîtres électriciens

Professionnels

Gardiennes

Transport

Déménagement

D.D.O. Colonne à chambres

C.D.O. Colonne à chambres

Ile Bizard, 4 chambres à coucher

Kirkland/Langley 4 chambres

MONTREAL TRUST COURTIER

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

PIERRE-ROSE, grand

ESTHÉTIQUE

Services divers

Machinerie

Matériau de construction

Matériaux premières

Effets de bureau, magasins

Imprimerie

Entretien, Réparations

Cours

Education, Instruction

Babillard

Personnel

Agences de rencontres

Avis divers

Perdu et trouvé

Ventes de charité

Encans

Avis légaux, Avis publics

Appels d'offres

Soumissions

Divers

Studios de massage

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Machinerie lourde

COURS

Education, Instruction

Babillard

Personnel

Agences de rencontres

Avis divers

Perdu et trouvé

Ventes de charité

Encans

Avis légaux, Avis publics

Appels d'offres

Soumissions

Divers

Studios de massage

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Camions (achat, vente, location)

Autres véhicules

Ferraille

Transport

Tracteurs et machinerie agricole

Machinerie lourde

Remorques

Remorques

VEHICULES AUTOMOBILES

Achat - Vente - Location

Autos à vendre

Achat, vente, location

Échange

Entretien et réparations

Pièces et accessoires

Activités

Activités sociales

Éducation populaire

Plein air

Articles de sport

Articles de camping

Propositions d'affaires

Hypothèques

Occasions d'affaires

Associées demandées

Franchises

Services financiers

Services spécialisés

Argent demandé

Expertises immobilières

Tenue de livres

Déclarations d'impôt

Informatique, Bureau

Assurances

Équipement spécialisé

L'immobilier

Services spécialisés

Argent demandé

Expertises immobilières

Tenue de livres

Déclarations d'impôt

Informatique, Bureau

La navette Atlantis rentre aujourd'hui d'un voyage sans histoire... mais secret

■ HOUSTON (AFP) — La navette spatiale Atlantis achèvera à 13h, aujourd'hui, sa mission ultra-secrète et son voyage inaugural en se posant sur la base aérienne d'Edwards en Californie, ont annoncé hier la NASA (l'agence spatiale américaine) et l'armée de l'air.

La NASA a précisé dans un communiqué rendu public au centre spatial de Houston

(Texas) que tout allait bien à bord et que l'équipage se préparait à l'atterrissage sur la base militaire, située dans le désert du Mojave.

L'annonce du retour sur Terre de la toute nouvelle navette est le second communiqué publié depuis le début du vol jeudi dernier. Le premier texte avait été rendu public cinq heures après le dé-

part, pour seulement dire que tout allait bien à bord.

En raison du black-out imposé par le Pentagone sur ce vol — le second voyage militaire d'une navette —, on sait seulement que les cinq officiers embarqués à bord d'Atlantis ont procédé vendredi au déploiement de deux satellites militaires de communication destinés au département de la Défense.

Le lancement de ces deux appareils n'a pas été confirmé, mais de sources proches de la NASA, on précise qu'il s'agit de DSCS-3 (Defense Satellite Communications System) qui pèsent une tonne chacun et sont fabriqués par la firme General Electric.

Les deux DSCS-3 ont notamment pour fonction de relayer des messages présidentiels d'urgence aux forces stratégiques américaines.

Ils sont, aux dires de la NASA, impossibles à brouiller et protégés des effets magnétiques et des radiations que provoqueraient une explosion nucléaire et qui se traduiraient au plan pratique par une paralysie des communi-

cations et des forces armées américaines en cas de conflit.

Les deux satellites valent \$100 millions chacun et se trouvent en orbite géo-stationnaire, à 36 000 km de la Terre.

Leur lancement et les essais en vol de la navette flambant neuve constituaient, semble-t-il, les objectifs principaux de la mission d'Atlantis.

Toutes les expériences menées par les cinq astronautes militaires sont couvertes par le secret, à l'exception d'une, sur laquelle la NASA a consenti à donner quelques indications : l'embarquement à bord du vaisseau spatial d'un appareil destiné à mesurer les dommages infligés aux matériaux biologiques par les rayons cosmiques. Le Dr S.L. Bonting, du département de chimie de l'Université de Nimègue (Pays-Bas) accomplira au retour d'Atlantis l'évaluation des résultats de l'expérience.

Atlantis, quatrième navette opérationnelle après Columbia, Challenger et Discovery, a coûté plus d'un milliard de dollars.

Le vol qui doit prendre fin aujourd'hui est le 21e effectué par une navette américaine.

SOLEIL DE RÊVE POUR 30 PERSONNES

la presse CKAC 733 REGENCY CRUISES MIRABELLE TOUR



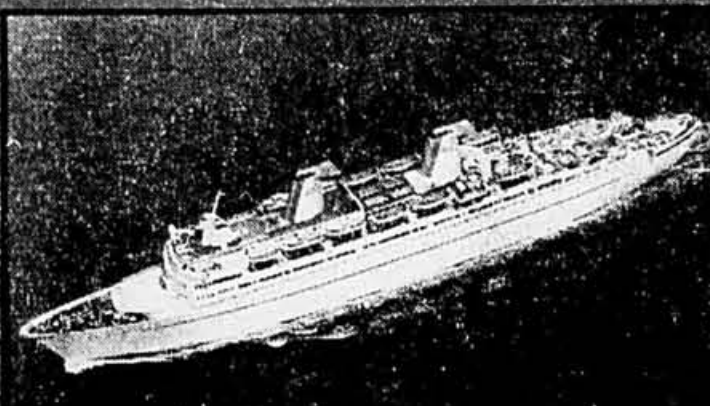
CE SOLEIL DONT VOUS RÊVEZ VOUS ATTEND À BORD DU M.V. REGENT SEA!

VIVEZ UNE CROISIÈRE INOUBLIABLE

7 jours au Canal de Panama et dans les Caraïbes
7 jours de soleil, de plages et de vacances
7 jours de vie de rêve

UNE EXOTIQUE INVITATION DE

la presse CKAC 733 REGENCY CRUISES MIRABELLE TOUR



Du 1er au 8 décembre 1985, 15 couples gagnants se prélasseront sous le soleil du sud, le vrai! N'avez pas à laisser filer votre chance qui suit? Si c'était sous qui parties! Et pourquoi pas!

Imaginez un peu:

Montego Bay en Jamaïque — Grand Cayman — Le Canal de Panama — Carthagène en Colombie (Amérique du Sud) — Aruba dans les Antilles néerlandaises.

Le tout durant 7 jours, à bord du luxueux M.V. Regent Sea avec tout le service et les divertissements de grande classe. Et surtout 7 jours sous un SOLEIL DE RÊVE.

Pour participer:

— Remplissez le coupon de participation ci-dessous et retournez-le à l'adresse indiquée.

— Les coupons de participation seront publiés dans LA PRESSE, tous les jours, jusqu'au 20 octobre 1985.

— Le prix comprend le transport aller-retour, les transferts entre l'aéroport et le bateau et le séjour sur le M.V. Regent Sea, du 1er au 8 décembre 1985.

— La valeur totale des prix offerts est de \$5000.

— Le texte des règlements officiels est disponible à LA PRESSE et à CKAC.

L'attribution des 15 croisières pour 2 personnes se fera à l'émission de Jacques Proulx entre 7 h et 8 h 45, les lundis, mercredis et vendredis, du 23 septembre au 25 octobre 1985. Pour gagner, la personne dont le coupon de participation aura été tiré au sort devra téléphoner à CKAC dans les 30 minutes qui suivent pour confirmer son départ.



SOLEIL DE RÊVE CKAC 733
C.P. 7171, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3L4

Nom.....
Adresse..... App.....
Ville.....
Code postal..... Tél..... Âge.....

Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐ J'achète LA PRESSE en kiosque ☐

Un aller-simple de Ford à chez vous à un prix unique, pas un sou de plus!

CHOISISSEZ VOTRE SUPERBE

TEMPO GL 1985



10 773\$*

Beaucoup d'atouts pour un seul prix

- CLIMATISEUR SÉLECTAIRE
- Transmission automatique
- Freins assistés à disque à l'avant
- Direction assistée
- Régulateur de vitesse
- Groupe de verrouillage électrique
- Glaces teintées
- Radio AM/FM stéréo
- Montre digitale
- Pneus radiaux ceinturés d'acier
- Suspension indépendante aux quatre roues
- Essuie-glaces à balayage intermittent
- Sièges baquets à l'avant, à dossiers inclinables

Transport et préparation inclus

Les automobilistes avisés n'acceptent aucun compromis. Ils exigent le service et la qualité Ford. Quantité limitée.

FORD, DE QUOI VOUS CONVAINCRE.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES

FORD/MONTRÉAL INC.

Montmorency Ford
Brossard
678-9940

Lachine Ford
Lachine
637-5811

Versailles Ford
St-Leonard
376-8180

Cascade Ford
Verdun / LaSalle
766-8521/365-7336

Fortier Auto
Ville d'Anjou
353-9821

Action Ford
Montréal
731-8271

Mont-Royal Ford
Montréal
526-9111

Chartrand Ford
St-Vincent-de-Paul
664-1740

Avenue Ford
West Island
685-1330

Boisvert Automobiles
Boucherville
655-1301

Salon Ford
St-Laurent
332-3850

Chomedey Ford
Chomedey
688-9200



* un concessionnaire peut vendre pour moins.

On prête aux

automobilistes

TAUX RÉDUIT

3/4%*

Réduisez vos frais d'intérêt et même le temps que vous mettez à rembourser votre prêt-auto.

Que ce soit pour financer l'achat de votre nouvelle voiture ou transférer votre prêt-auto actuel, faites affaire avec la Banque d'Épargne.

Renseignez-vous sur les conditions de cette offre exceptionnelle en communiquant avec une de nos 119 succursales. Vous pouvez même faire votre demande de prêt par téléphone.

* Pour un prêt remboursable en 24 mois
En vigueur 7 octobre 1985
sujet à changement
sans préavis.

La banque personnelle

LA BANQUE D'ÉPARGNE

